

■ www.meix-devant-virton.be

bulletin communal Meix-devant-Virton



meilleurs
vœux
pour
2014



G é r o u v i l l e

H o u d r i g n y

L i m e s

M e i x - d e v a n t - V i r t o n

R o b e l m o n t

S o m m e t h o n n e

V i l l e r s - l a - L o u e

SERVICE ADMINISTRATIF



Administration communale
Rue de Gérrouville, 5
6769 Meix-devant-Virton

Tél. : 063/57.80.51
Fax : 063/58.18.72

Site internet
www.meix-devant-virton.be

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30

Les lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 16 h

Le jeudi de 17 h à 19 h

PERSONNEL

Secrétaire communale :

Colette ANDRIANNE
andrienne.colette@publilink.be

Chef de service administratif :

Alain COSTARD
alain.costard@publilink.be

Receveur régional :

Eveline GONTIER
eveline.gontier@publilink.be

Employés d'administration :

Chantal BUYSSE
chantale.buysse@publilink.be
Véronique LAMBINET
veronique.lambinet@publilink.be
Cathy PERIN
cathy.perin@publilink.be
Guy MAITREJEAN
guy.maitrejean@publilink.be
Nathalie BOLIS
nathalie.bolis@publilink.be

SERVICE OUVRIER



Atelier communal
Rue de Launoy, 36
6769 Meix-devant-Virton

Tél. : 063/58.14.81
GSM : 0496/62.12.70

PERSONNEL

Chef des travaux :

Alain GEORGES

Fontainier :

Gérard CHAMPENOIS

Ouvriers polyvalents :

Albert BRUON
Daniel CATOT
Yves CHEVALIER
Cédric CONSTANTIN
Jean-Luc COURTOIS
Jean LERUTH
Jean-Marie PETREMENT
Gilles TRIBOLET

Techniciennes de surface

(nettoyage des bâtiments communaux) :

Claudette FERY
Monique GEORGES
Marie-Christine HENDRICK
Pascale JACQUES
Annie LEFEVRE
Danielle TAILLANDIER
Stéphanie HALL



POLICE LOCALE

Rue de Virton, 68
6769 Meix-devant-Virton

Tél. : 063/22.45.78
Fax : 063/57.12.10
GSM : 0473/93.70.66

PERMANENCES

Le lundi de 13 h 30 à 16 h 30
Le mercredi de 8 h 30 à 11 h 30
Le jeudi de 13 h 30 à 18 h 30

PERSONNEL

Angélique SOLHEID, Agent de proximité
Sylvain ALBERT, Resp. du service proximité
Sylvain JACOB, Agent de police attaché au service

Édito

Quelques changements autour de la table...

Depuis juillet 2013, il a pas mal tourné le carrousel communal meixois.

Du côté de la majorité d'abord avec en début dudit mois, l'arrivée autour de la table du conseil communal du conseiller du CPAS et ancien conseiller communal Yvon Ponce, de Limes, en remplacement de François Tribolet, de Villers-la-Loue.

Nouveau tour de carrousel à la fin août de cette même année mais au conseil du CPAS avec l'arrivée de Catheline Hayertz, de Sommethonne, conseillère de la majorité en remplacement cette fois de Sauvanne Gribaumont, également de Sommethonne, mais partie résider hors commune.

Fin 2013, le carrousel communal a tourné pour une troisième et une quatrième fois, la même année. Du côté de la minorité, cette fois, avec Julie Duchêne, de Sommethonne, qui est passée du conseil du CPAS au conseil communal en remplacement de François Hennequin, de Meix-devant-Virton ; Philippe Brynaert, de Gérouville, remplaçant quant à lui Julie Duchêne au conseil du CPAS.



Vous trouverez ci-après la nouvelle composition des 2 conseils.

- Conseil communal : Pascal François (Bourgmestre), Marc Gilson, Sabine Hanus-Fourniret et Michaël Wekhuizen (Echevins), Bruno Watelet, Vanessa Anselme, Yvon Ponce, Sébastien Evrard, Véronique Nicaise-Postal, Pierre Georges et Julie Duchêne (Conseillers).
- Conseil du CPAS : Bruno Watelet (Président), Bernard Gaule, Yvon Ponce, Pascale Cohidon-Baetslé, Caroline Albert-Niclot, Catheline Hayertz, Claude Hubert, Pascale Thomas, Philippe Brynaert (Conseillers).

**Simplification : www.meix-devant-virton.be :
rubrique agenda.**

Dorénavant, afin que votre manifestation apparaisse sur le site communal dans la rubrique agenda, vous n'avez plus besoin de compléter et de nous transmettre la fiche ad-hoc. Un simple courriel avec les infos utiles, voir même l'envoi de votre affiche suffit.



Michaël WEKHUIZEN,
Echevin en charge du bulletin communal
et du site internet.
GSM : 0478/52.47.41
michael.wekhuizen@hotmail.com

Sommaire

Bulletin communal
Rédacteur et éditeur responsable



Michaël Wekhuizen
échevin de l'information

0478/52 47 41

michael.wekhuizen@hotmail.com

] Edito : Quelques changements autour de la table...	3
] Compte et décompte 2012	4
▼ Comptes ordinaires	
▼ Comptes extraordinaires	
▼ En conclusion	
] Travaux présents et futurs	8
] Programme Communal de Développement Rural	11
▼ De quoi s'agit-il ?	
▼ Grandes orientations du programme	
▼ Projets à réaliser	
▼ Que reste-t-il à faire ?	
] Nouvelles des Aînés	16
▼ Excursion	
▼ Après-midi récréatif	
] Accueil de l'enfance	19
▼ Actions de la CCA	
▼ Déménagement des Mercredis Récréatifs	
▼ Bilan de la Plaine de vacances 2013	
▼ A vos agendas	
▼ Accueil Assistance	
] Centre Public d'Action Sociale	23
▼ Note de politique générale 2014	
▼ Fonds social chauffage	
] Vos représentants au Conseil communal	26
] Sport et Jeunesse	28
▼ Mémorial Ivo Van Damme à Bruxelles	
▼ Un jeune épiste à l'honneur	
] L'environnement et vous...	30
▼ Pedag'Ec – Concours relancé	
▼ Nos poubelles sous la loupe	
▼ Projet Maya : plantation d'arbres	
] Nouvelles des écoles communales et libres	33
▼ Un jardin naturel pédagogique	
▼ Les abords des écoles sécurisés	
] Nouvelles de la bibliothèque de Gérouville	36
] Nouvelles de l'A.L.E.	37
] Nouvelles des groupements associatifs	38
▼ Boucles d'Or 2013	
▼ Meix'Art se prépare à sa 30 ^{ème} édition	
▼ JJTMF fête ses 30 ans	
] Infos diverses	40
▼ Appel de bpost aux citoyens	
▼ Ramassage des sapins de Noël	
▼ Service communal d'enlèvement des neiges	
▼ Se procurer du « Bœuf des prairies gaumaises »	
▼ La Maison Croix-Rouge Vire et Ton	
▼ Droits et obligations en matière de propreté publique	
▼ Enquête publique « Donnons vie à l'eau »	
] Commémorations de la 1 ^{ère} guerre mondiale	46

Merci à Ph. Ninane de Robelmont
pour son travail de relecture

COMPTE ET DECOMPTE 2012

Compte ordinaire

Le compte 2012 se clôture avec un résultat budgétaire de 531.779,36 €. Ce résultat est en diminution d'un peu moins de 355.000 € par rapport à 2011. Les recettes ont diminué d'un peu plus de 47.000 € et les dépenses ont, quant à elles, augmenté d'un peu moins de 307.000 € par rapport à l'année précédente.

Le tableau ci-après vous montre l'évolution des différents chiffres clés depuis 2005.

	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Recettes								
Ex. propre	3.559.589	3.595.038	3.203.408	3.216.918	2.972.733	3.059.412	3.006.396	2.670.478
Ex. antérieurs	942.571	954.690	1.032.783	608.281	662.619	691.854	484.145	536.967
Prélèvements	50.000	50.000						
TOTAL	4.552.160	4.599.728	4.236.191	3.825.199	3.635.352	3.751.266	3.490.541	3.207.445
Dépenses								
Ex. propre	3.006.059	2.889.216	2.806.901	2.667.111	2.575.702	2.606.674	2.507.442	2.429.264
Ex. antérieurs	64.322	74.461	147.973	77.935	124.950	123.829	207.157	143.387
Prélèvements	950.000	750.000	450.000	225.720	460.000	510.000	360.000	461.527
TOTAL	4.020.381	3.713.677	3.404.874	2.970.766	3.160.652	3.240.503	3.074.599	3.034.178
Résultats								
- budgétaire	531.779	886.051	831.317	854.433	474.700	510.763	415.942	173.267
- ex. propre	553.530	705.822	396.507	549.807	397.031	452.738	498.954	241.214
- comptable	588.804	930.144	886.411	997.827	598.910	651.535	561.891	302.122

Le boni à l'exercice propre représente la différence entre les recettes perçues et les dépenses engagées au cours de l'année 2011. Ce boni, quoi qu'en diminution d'environ 150.000 € par rapport à l'année 2011, est le 2^e plus important de la législature. Il est une nouvelle fois, comme cela est le cas depuis 1997, positif (à l'exception de l'année 1999 où il y avait un léger déficit). Cela a permis de réaliser un prélèvement record de 950.000 € en 2012. Sur les 6 derniers exercices, ce sont plus de 3,345 millions d'euros qui ont ainsi servis à financer les dépenses extraordinaires.

Ces bonis à répétition confirment le bien fondé de la politique que nous menons maintenant depuis 3 législatures.

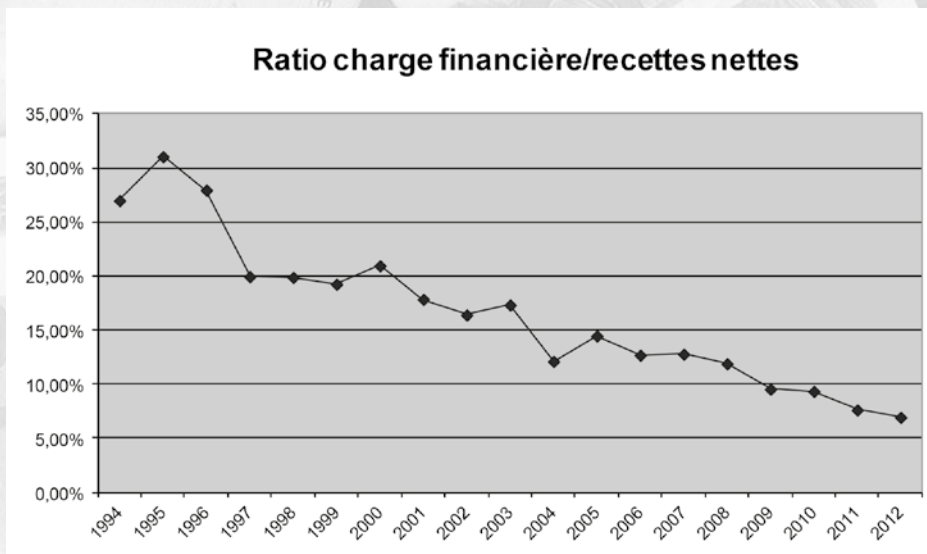
Entre 2007 et 2012, les recettes de l'exercice propre ont progressé de 16,34 %, alors que les dépenses ne progressaient que de 15,35 %.

Dépenses liées à la dette communale.

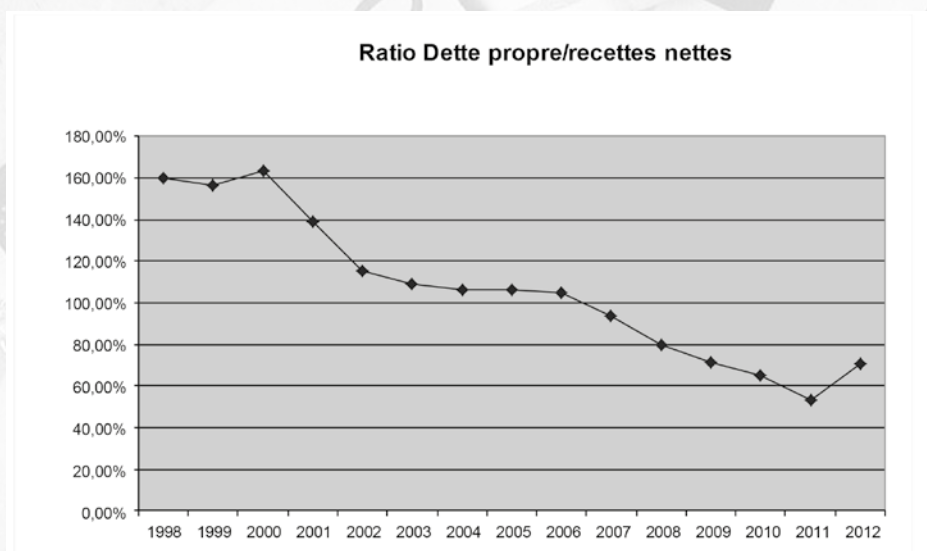
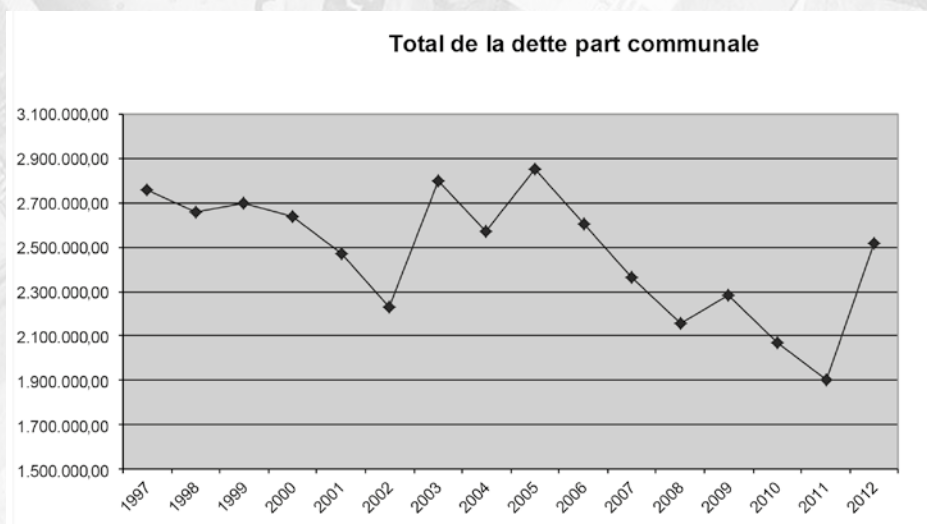
La charge de la dette est une nouvelle fois en diminution par rapport à l'année précédente, diminution de 4,7 %. Ces dépenses représentent 9,07 % du total des dépenses de la Commune.

Charge de la dette	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
- part propre	259.598	273.406	298.558	306.454	352.715	355.496	346.063	349.984
- part Etat	4.431	3.539	370		2.588	4.302	5.784	110.245
- part tiers	7.208	7.207	7.207	7.207	5.477	3.295	3.295	3.294
- assainiss.	1.463	2.044	1.911	1.896	2.388	2.888	2.881	7.568
TOTAL	272.700	286.196	308.086	315.557	363.168	365.981	358.023	471.091

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la part des recettes consacrées à la charge annuelle de la dette en part propre de la commune.



Le tableau ci-dessous montre l'évolution de la dette communale pour sa part propre, c'est-à-dire celle que la Commune rembourse sans prise en charge par d'autres pouvoirs publics. Après plusieurs années de diminutions la dette est en augmentation et se situait à la fin 2012 à 2.516.796,46 €. Cette augmentation reste toutefois largement supportable pour les finances communales.



L'endettement que pourrait se permettre la Commune, sans mettre à mal l'équilibre de ses finances, se situe à environ 4 millions d'euros, ce qui correspond à 100 % du total de ses recettes. Ce rapport entre l'endettement et le total des recettes s'appelle le ratio d'endettement. Ce ratio, pour être considéré comme « bon », doit être inférieur ou égal à 100%.

Les autres dépenses communales.

Les tableaux ci-après reprennent le détail par fonctions des dépenses de personnel, de fonctionnement et de transferts :

Frais de personnel	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Administration	442.675	438.657	387.555	390.841	353.335	335.300	322.217	307.591
Voirie	309.196	297.990	281.201	280.524	254.997	224.019	216.529	198.084
Enseignement	97.916	83.624	74.260	66.921	55.587	53.807	48.249	47.035
Service eaux	45.027	42.572	39.910	39.101	37.251	35.745	35.068	34.176
Autres	94.827	79.502	66.264	46.142	13.672	11.349	10.273	7.308
TOTAL	989.641	942.345	849.190	823.529	714.842	660.220	632.336	594.194

Les frais de personnel sont donc en augmentation d'un peu plus de 47.000 € par rapport à l'année 2011, soit une augmentation de 5%. En termes d'emploi ce sont 25 équivalents temps plein qui sont à charge de la commune, soit un équivalent temps plein en plus que l'année précédente.

Cette augmentation est à tempérer, comme l'an dernier, par l'obtention de subsides APE pour une partie du personnel. Pour 2012, il y a eu un montant de subsides de 136.026,80 €. Ce qui signifie que le coût net du personnel est en réalité de 853.614 €.

Les dépenses de personnel représentent 32,92 % du total des dépenses communales.

Les frais de fonctionnement sont en augmentation de 11,10 %. Ils représentent 36,97 % du total des dépenses de la Commune.

Frais de fonctionnement	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Administration	191.270	150.426	147.124	127.110	121.911	124.593	109.898	90.481
Patrimoine privé	77.687	57.446	64.952	64.834	50.380	54.628	44.642	43.957
Voirie	133.036	137.345	130.346	120.205	132.063	98.952	113.730	88.772
Agriculture	18.379	26.233	33.383	16.252	35.624	32.480	41.798	44.506
Enseignement	98.533	88.130	90.785	70.973	76.136	69.160	82.578	57.487
Service eaux	291.322	245.685	205.232	232.867	192.066	186.238	174.386	142.461
Immondices	234.949	234.126	228.620	190.580	174.017	161.492	148.995	143.852
Autres	66.288	60.663	79.857	54.189	46.063	56.714	56.164	36.694
TOTAL	1.111.464	1.000.054	980.299	877.010	828.260	774.257	772.191	648.210

Cette forte augmentation des frais de fonctionnement est à tempérer par 2 éléments :

- Un montant de plus de 40.000 € a été payé dans le cadre d'un litige. Il s'agit d'une dépense non récurrente et tout à fait exceptionnelle.
- Le coût du CVA (coût vérité d'assainissement), payé à la SPGE, est en augmentation de 35.000 € par rapport à 2011 et est compensé par une recette quasiment équivalente.

L'augmentation des frais de fonctionnement au niveau du patrimoine privé s'explique par le fait que la Commune, ayant développé celui-ci par de nouvelles acquisitions, les frais liés à leur entretien sont en hausse.

Enfin, le dernier tableau ci-dessous, montre l'évolution des coûts de transfert, qui correspondent aux entités dans lesquelles la commune intervient :

Frais de transfert	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Inter.trait. receveurs	25.000	25.000	25.000	25.000	35.663	35.500	16.617	14.855
Service incendie	103.347	102.985	87.308	86.323	81.815	86.928	77.181	82.115
Zone de police	139.304	130.191	127.638	121.560	119.176	117.415	112.899	108.482
Fabriques d'église	33.209	27.341	25.123	29.926	36.546	36.420	36.080	36.927
C.P.A.S.	171.878	206.280	232.796	232.796	228.254	172.573	155.780	151.777
Institut° de soins	20.691	35.203	25.124	25.813	20.383	12.986	5.807	15.745
Nons valeurs	614	10.660	6.190	6.371	73.951	6.788	19.632	11.242
Autres	138.210	122.961	139.646	123.226	73.644	30.926	50.895	24.626
TOTAL	632.253	660.621	668.825	651.015	669.432	499.536	474.891	445.769

Ces frais, stables depuis 2008, sont même en diminution de presque 30.000 € par rapport à l'année 2011.

Ils représentent 21,03 % du total des dépenses communales.

Compte extraordinaire

Au niveau de l'extraordinaire, le total des dépenses se chiffre à 3.224.266,04 €.

Ces dépenses se répartissent de la manière suivante :

- Dépenses relatifs aux exercices antérieurs : 1.741.644,96 €
- Dépenses de l'exercice : 1.152.026,77 €
- Dépenses de prélèvement : 330.594,31 €

Ces dépenses ont été financées de la manière suivante :

- Subsides : 824.720,46 €
- Emprunts : 791.045,96 €
- Auto financement : 1.690.442,16 €

L'année 2012 a été une année où de gros investissements ont été réalisés et mis en œuvre. Le principal restera néanmoins le chantier au niveau du réseau de distribution d'eau. Celui-ci permettra aux citoyens de bénéficier pour des dizaines d'années d'une eau de qualité et à un prix raisonnable.

La commune a l'intention de continuer sa politique d'investissement tout en gardant en équilibre ses finances.



Marc GILSON,
Echevin des Finances communales.
GSM : 0476/91.89.14
gilsonmarc@skynet.be



Le chemin de la Cawette et la route Berchiwé – Robelmont

Une portion du chemin de la Cawette a été rénovée, ainsi que la route reliant Berchiwé à l'entrée de Robelmont (y compris le carrefour au bas du village). Ces travaux sont à présent terminés et seront réceptionnés provisoirement dans les prochains jours. L'entreprise Deumer a réalisé le travail pour un montant de 344.767,42 € TVAC, avec 163.746 € de subsides. Ce chemin a été rénové dans sa partie la plus dégradée. Une 2^{ème} phase est prévue ultérieurement pour la partie restante.



Le carrefour au bas de Robelmont a également été aménagé provisoirement en fonction des transports en commun et des services de secours et ce dans le sens Belle Vue – intérieur de Robelmont. Celui-ci sera évalué au printemps prochain. Des modifications interviendront si cela s'avère nécessaire.

La route Robelmont – Belle Vue

Afin de maintenir notre réseau routier en état, il a été prévu d'enduire ce tronçon de route. Ces travaux ont été réalisés par la firme Enrobage Stockem, pour un coût total des travaux de 29.877,15 € ; le tout sur fonds propres.

Les écoles de Meix-dt-Virton et Sommethonne

L'école de Meix-dt-Virton avait besoin d'un bon lifting au niveau des sols et de l'occultation des baies vitrées. Des carrelages ont remplacé un revêtement plastique usé. Ces travaux, réalisés par la firme BRG de Ruelle, ont été réalisés en un temps record à la satisfaction de tous et cela pour un montant total de 27.578,93 € TVAC.

Les travaux de remplacement des stores de la salle de gymnastique et l'occultation des baies vitrées des classes de cette même implantation scolaire ont été réalisés par la Menuiserie Jacques de Fratin, pour un montant total de 36.905 € TVAC.

Après occupation, un problème de bruits assourdissants a été relevé dans toute l'école de Sommethonne. Une insonorisation acoustique vient d'être placée par la Société GDAI de Warnant Dreye pour un montant de 12.423,55 € TVAC. Le résultat est saisissant et a ravi personnel enseignant et les enfants.

Le hall sportif de Meix-dt-Virton

Les travaux du hall suivent leur cours dans les délais impartis. L'entreprise BRG de Ruelle fait du très bon travail, sous la surveillance de l'architecte désigné. Aucun soucis majeur n'est apparu et les délais sont, jusqu'à présent, respectés. La fin des travaux est prévue pour les congés de la construction en juillet 2014 et l'inauguration en septembre.



Les monuments aux Morts de Gérouville, Sommethonne et Villers-la-Loue

L'avant-projet de rénovation de ces 2 monuments a été approuvé par le Conseil communal du 27 août dernier. Le montant estimatif est de 19.547,43 € TVAC pour le monument de Sommethonne et de 27.386,05 € pour le monument de Villers-la-Loue. Un appel d'offre va être réalisé prochainement avec désignation d'un coordinateur sécurité. Il est raisonnable de prévoir la réalisation de ceux-ci courant 2014.

Le monument aux morts de Gérouville bénéficie, depuis peu, d'une allée goudronnée délimitée par 2 bordures. Ces travaux ont été réalisés par les ouvriers communaux.



Le Tilleul de Gérouville

Fin août, de nouvelles dégradations ont eu lieu au Tilleul de Gérouville lors de la kermesse locale. Certains individus ont à nouveau bouté le feu à cet édifice dorénavant en grand danger ! Des travaux étaient prévus en fin d'année ; ceux-ci seront reportés afin de consolider l'édifice et si possible conserver celui-ci dans le meilleur état possible. Le projet est suivi par Qualité Village Gérouville qui finance les travaux.



Les vitraux de l'église de Gérouville

Les vitraux reconstruits à l'identique ont retrouvés leur couleur d'antan. Ce magnifique travail a été réalisé par la société VanVeerdegem sprl de Bruxelles Une protection contre les jets de pierre a été mise en place afin d'éviter des dégradations futures.

En conclusion

2013 aura été une année riche en travaux qui aura nécessité une nouvelle fois beaucoup d'énergie et un gros suivi administratif. Gageons que 2014 soit du même acabit.



Pascal FRANCOIS,
Bourgmestre en charge des Travaux.
GSM : 0473/99.89.55
pascal.francois@village.uunet.be

centre polyvalent de compétences : location de salles : studio graphique
coaching : formations informatiques et horeca : traiteur : produits du terroir : marché fermier

la halle de han

contact : 063 44 00 60 {Han, 36 - 6730 tintigny}

Sur mon étagère

LIBRAIRIE
BD
ROMANS
TABAC

063 600 515
zigrandmutel@skynet.be
29 rue de Virton 6769 Meix-devant-Virton

Marbrerie
CREMER

Pierres, marbres et granits pour le bâtiment.
Distributeur de la Pierre Bleue du Hainaut

Marbrerie Cremer s.p.r.l.
Place de la Moisson, 7
B - 6740 FRATIN (Etalle)
www.marbreriecremer.be
Tél. : 063/45 51 33

SALON DE COIFFURE NADINE
HOMMES ET DAMES

Ouvert du mardi au samedi
de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 00

063/57 65 93

40, rue de la Soye – 6769 Limes

MDV www.mdviandes.be

Boucherie-Charcuterie
Plats cuisinés

Felsch.Didier
2, rue des vieux sarts
6769 Meix-devant-virton
telephone: 063 577 421
portable: 0494 87 96 27
n° TVA BE 0899-704296

Ouvert
du mardi au jeudi
de 9h-12h et de 14h-18h30
vendredi & samedi
9h-18h30
Dimanche 9h - 12h
Fermé le lundi

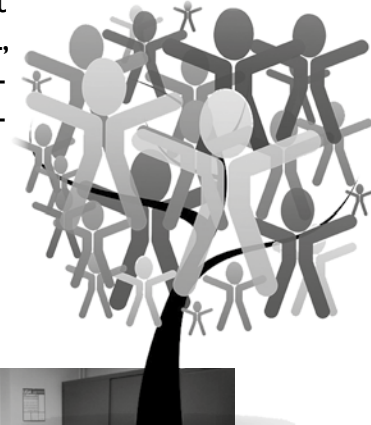
P. Breda & fils s.a.
ÉLECTRICITÉ – SANITAIRE – ÉLECTROMÉNAGER

Val d'Away • 6760 Virton
Tél. : 063/57 84 42

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

La cldr de meix-devant-virton valide son avant-projet de programme communal de developpement rural

Mise en place en mars 2012, la CLDR, Commission Locale de Développement Rural, vient de réaliser une étape importante dans la réalisation du PCDR/A21L, Programme Communal de Développement Rural – Agenda 21 local, de Meix-devant-Virton. En effet, en date du 25 novembre, le document a été approuvé à l'unanimité au sein de ladite commission.



De quoi s'agit-il ?

Le PCDR/A21L est un document composé essentiellement de 4 parties :

- Une première partie reprenant le diagnostic socio-économique de la Commune réalisé par le bureau d'étude Impact. Cette partie possède l'avantage d'objectiver des informations sur des thématiques très diverses que sont, entre autres, la population, l'économie, l'emploi, les ressources naturelles, la mobilité, la vie associative,... Cela est primordial pour rendre compte d'un programme qui soit le plus en phase avec la réalité communale.
- La seconde partie décrit la manière dont la population a été interrogée sur la commune, ses enjeux, ses ressources et ses problématiques et sur la manière d'améliorer le « bon vivre » au sein de la Commune. L'avis des citoyens a été recueilli principalement grâce à des consultations effectuées dans les différents villages de la Commune sur base desquelles des thématiques ont été approfondies lors de réunions plus spécifiques.
- La troisième partie vise quant à elle à mettre en adéquation les éléments objectifs avec les perceptions qu'ont les citoyens afin de dégager une stratégie de développement local qui soit pertinente pour le territoire, la Commune et les citoyens.
- Enfin, tout au long du processus, une série de projets ont été évoqués, mis en lien avec des objectifs de développement puis priorisés selon les souhaits de la Commune et de la CLDR. Ceux-ci sont compilés dans la quatrième partie.

La spécificité agenda 21 local donnée au PCDR résulte d'un souhait de la Commune de développer un programme qui respecte les critères du développement durable dans toutes ses dimensions (sociale, économique, culturelle, environnementale). Cela s'est traduit tout au long du processus par des attentions particulières comme par exemple : un recensement des bonnes pratiques « écologiques » de l'administration ; un approfondissement de thématiques telles que « énergie et consommation durable » ; une série de projets à mettre en œuvre (un réseau de chaleur, un marché de producteur,...) ; l'élaboration d'un objectif transversal directement en lien avec le développement durable.

Concrètement, pour parvenir à élaborer le document, de multiples réunions de travail et de consultations ont été organisées. Il y a eu 6 réunions de consultations dans les villages réunissant 155 personnes au total, 9 groupes de travail thématiques (économie, sécurité, vie associative, aménagement du territoire,...) réunissant 125 participants, 8 réunions de CLDR (20 personnes présentes en moyenne) et 5 groupes projets qui avaient pour objectif d'approfondir certains projets à mettre en œuvre à court ou moyen terme (énergie, mobilité, économie locale,...).

Quelles sont les grandes orientations de ce programme ?

Sur base des éléments de diagnostic issus de l'analyse du bureau d'études et des réflexions de la population, la CLDR a réfléchi à l'élaboration d'une stratégie de développement pour la Commune de Meix-devant-Virton. Cette stratégie s'inscrit principalement au travers de six objectifs et d'un défi sous-tendant la dynamique souhaitée pour le programme.

Les six objectifs ont été définis de la manière suivante :

1. Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.
2. Mettre en œuvre des solutions innovantes pour garantir un niveau de services et d'équipements satisfaisant à la population.
3. Considérer la faible attractivité du territoire comme un atout plutôt qu'une faiblesse pour y initier une politique de gestion visant à en dynamiser l'évolution de manière adaptée au contexte local.
4. En suivant l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.
5. En synergie avec les pôles voisins, favoriser un développement économique et touristique intégré basé sur les spécificités locales.
6. Objectif transversal : Amplifier les efforts déjà réalisés visant à réduire de manière perceptible l'empreinte écologique.

Le défi, lui aussi élaboré par la CLDR, a été énoncé comme tel :

« A Meix-devant-Virton, valorisons les dimensions modestes de notre commune par la participation de chacun, l'amélioration du « bon vivre », la gestion respectueuse du capital naturel, la mise en œuvre des ressources locales et le partage avec nos voisins proches et lointains ».

Quels sont les projets qui seront mis en œuvre ?

Comme dit précédemment, un certain nombre de projets ont été évoqués tout au long des travaux réalisés. Ceux-ci ont par la suite été priorisés par la CLDR selon qu'elle les estimait plus ou moins urgents pour la Commune ou selon que les possibilités de réalisation étaient plus ou moins réalistes. Afin de prioriser les projets, il a été demandé de classer ces derniers selon leur priorité dans 3 lots. Pour chaque projet, une fiche reprenant les grandes lignes du projet a été réalisée. Au plus les projets étant considérés comme prioritaires, au plus la fiche est précise. Toutefois, chacune d'elle fera l'objet de nouvelles discussions en CLDR. Les projets ont été également classés selon qu'ils puissent être ou non subsidiés en développement rural.

Remarque préalable : les projets déjà réalisés (lot 0)

Les élus communaux, ayant participé activement aux différentes réunions, n'ont pas attendu l'approbation du Programme pour commencer à mettre en œuvre certains projets liés aux besoins exprimés par la population. Ainsi, le projet de hall sportif a bien avancé depuis le début des rencontres, un Conseil Consultatif Communal des Aînés a été créé, un éco passeur a été engagé, un profil local de santé a été élaboré, pour n'en citer que quelques exemples.

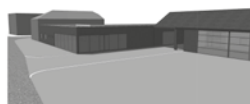
Les projets à réaliser dans les 3 premières années du PCDR (lot 1)

Projets matériels

- Aménagement global de sécurité routière : Ce projet, très général, vise l'entièreté de la Commune. La sécurité a été pointée comme l'élément le plus important pour la Commune et ses citoyens. Malheureusement, les aménagements de sécurité routière ne peuvent être subsidiés par le développement rural. Toutefois, sa position dans le PCDR/A21L vise à permettre de répondre rapidement à tout appel à projet, chercher toute possibilité de subside permettant de répondre à cette problématique.
- Aménagement de l'ancien magasin Elgey en atelier rural : Ce projet fera l'objet de la première demande de subvention en développement rural. Il consistera à réaliser un atelier permettant de soutenir certaines initiatives locales en leur permettant d'occuper un bâtiment communal adapté. Dans un premier temps, l'asbl « Grosses légumes » est pressentie pour occuper les lieux qui se composeraient d'un espace bureau, d'un espace vente et d'un local de stockage.



PCDR - A21L de Meix-devant-Virton
Aménagement de l'ancien magasin Elgey en atelier rural - Houdingry
Simulation 3D



- Création de chemins de liaisons et voies lentes : Ces voies seraient créées sur toute la Commune au départ des chemins existant. Elles permettraient de relier les différents villages sans devoir emprunter les routes automobiles ce qui assurerait une plus grande sécurité dans les déplacements des personnes qui les emprunteront
- Aménagement de la place de l'Eglise, de la grand-rue et de la grand-route à Gérouville : Cet aménagement vise, entre autre, à restructurer les espaces et à mettre en valeur l'église et le centre du village.



PCDR - A21L de Meix-devant-Virton
Aménagement de la Place de l'église, de la Grand rue et de la Grand route - Gérouville
Simulation 3D



Projets immatériels

- Réalisation d'une charte communale sur l'aménagement des usoirs : Les usoirs peuvent se définir comme l'espace public à usage privé localisé sur le devant de porte. Aujourd'hui, l'aménagement de ces espaces est assez disparates et l'objet de cette charte sera donc d'homogénéiser, de rendre cohérent les aménagements entre eux.
- Création d'un marché du terroir/sensibilisation à la notion de circuits courts : Le projet vise à créer un marché de producteurs sur la Commune qui s'organiserait quelques fois sur l'année. A cela s'ajoute des actions de sensibilisation à la notion de circuits courts ainsi qu'une valorisation, une promotion de la monnaie locale : l'épi.
- Mise en place d'actions en faveur de la mobilité : Il s'agit de mener au préalable une réflexion sur la mobilité au sein de la Commune et de ses villages en vue de créer par exemple des initiatives de covoiturage, de maintenir les lignes de bus,...

Les projets à réaliser par la suite (lot 2)

Projets matériels

- Etude et mise en œuvre d'un réseau de chaleur au bois qui alimenterait les bâtiments publics du village de Meix-devant-Virton.
- Création de logements tremplins sur le site Elgey : il s'agit d'habitations locatives à destination des jeunes pour les aider à s'implanter dans la Commune via un mécanisme de redistribution d'une partie du loyer pour les personnes achetant un bien sur la Commune.
- Les projets suivants consistent en la création, la rénovation de maisons de village au sein des différentes entités de la Commune.
 - o Houdrigny – Création d'une maison de village sur le site Elgey
 - o Gérouville – Rénovation de l'ancienne école des filles.
 - o Sommethonne – Rénovation du Cercle Saint Maurice.
 - o Limes – Rénovation de l'ancienne école.
 - o Robelmont – Acquisition et rénovation du bâtiment Marmois-Goffinet.
 - o Villers-la-Loue – Rénovation de la salle de village à Villers-la-Loue.

Projets immatériels

- Développer des actions de sensibilisation à l'environnement : cela pourrait se décliner sous forme de séance d'information et/ou via la création d'un livret explicatif sur la biodiversité locale.
- Développer des activités intergénérationnelles : mettre en lien des jeunes et des aînés en vue d'un partage de connaissance : histoire, nouvelles technologies,...
- Mettre en place une plate-forme communale d'aide et d'information « jeunesse » : la plate-forme aurait pour objet de rassembler des informations à destination des jeunes comme par exemple les aides à destination des jeunes, sur le permis de conduire,...
- Informer les habitants sur l'évolution du projet éolien : il s'agit de maintenir l'échange d'information entre Meix-énergie et les villageois sur les avancées en matière d'éolien.

Que reste-t-il à faire ?

Le Programme Communal de Développement Rural doit faire l'objet de différentes approbations avant de pouvoir être mis en œuvre.

- Avis de conformité de la Région Wallonne
- Approbation du Conseil communal (mi-janvier)
- Evaluation de la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (fin mars)
- Approbation du Gouvernement Wallon

Ce programme peut être consulté dans son entièreté à l'administration communale de Meix-devant-Virton (sur rendez-vous).

Personnes de contact à la FRW :

Pierre-Yves MURI et Nicolas LECUIVRE

Tél. 063/44.02.10

Appel à candidatures : rejoignez la CLDR !

La CLDR est une commission citoyenne ouverte à tous les villageois soucieux d'intervenir dans la vie de leur Commune. Il s'agit d'un lieu d'échange et d'avis sur les questions locales. Les réunions se dérouleront désormais à raison de 4-5 rencontres par an à l'administration communale. Nous cherchons actuellement de nouveaux membres.

Pour transmettre votre candidature, envoyez les informations comprises dans le formulaire ci-dessous par courrier ou mail avant le 20 février 2014 :

- Administration communale : Colette Andrianne : 063/57.80.51 ou andrianne.colette@publilink.be. Maison communale, Rue de Gérouville n° 5, 6769 Meix-devant-Virton
- Fondation Rurale de Wallonie : Pierre-Yves Muri et Nicolas Lecuire : 063/44.02.10 ou py.muri@frw.be, 19a rue de France, 6730 Tintigny

Vos coordonnées

Nom : Prénom :
Rue : N°: Village:
E-mail: Téléphone :
Année de naissance : Profession :

Vos motivations :

.....
.....
.....
.....

BOULANGERIE GAULE

du pain de qualité
tout près de chez vous

Gérouville

Tél. : 063/57 97 37



Comptable fiscaliste agréé N° 104196
Rue de Virton, 52/1 – 6769 MEIX-DEVANT-VIRTON
Tél. : 063/57 23 29

NOUVELLES DES AINES

Excursion « A la découverte de la Hesbaye... » (mercredi 11 septembre 2013)



7^{ème} édition de l'excursion annuelle à destination de nos aînés et retour en Belgique, plus précisément en Hesbaye.

Le programme complet comprenait :

- Un petit déjeuner à Wanlin ;
- Vers 10 h : visite guidée de la Brasserie de Marsinne où est brassée la « Léopold 7 » : une bière spéciale ambrée qui doit son nom aux 7 ingrédients qui la composent. Nous y avons rencontré 2 jeunes entrepreneurs Nicolas et Tanguy qui ont renoué avec la tradition en relançant une activité brassicole au Château-Ferme de Marsinne. Leur souci de l'écologie respectée mérite notre admiration puisque la gestion de l'énergie mise en place tend à produire d'ici 2 à 3 ans une bière entièrement neutre tant en terme d'énergie que de rejets de CO2 et de polluants. En outre, leur bouteille est sans étiquette, sans colle et les ingrédients de base sont soit issus de l'agriculture biologique ou produits localement. Nous souhaitons pleine réussite à ces jeunes entrepreneurs !
- Repas de midi à Latinnes : repas gastronomique mettant en évidence diverses spécialités locales ;
- L'après-midi a été dédié à la nature et plus précisément à une balade guidée du Parcours du Saule à Braives : découverte de nombreux arbres et arbustes de la famille des Saules (les Salix dans les livres de botanique). Cette famille compte plus ou moins 300 espèces dont les plus connues sont le saule marsault, le saule pleureur (arbre ornemental de nos parcs) et le saule blanc beaucoup plus répandu. Le saule fait partie des plantes médicinales : ses feuilles entraient jadis dans la fabrication de l'aspirine (acide acétylsalicylique). Nous avons parcouru les plantations des osiers-saules (à tiges souples, donc très malléables) sans oublier quelques saules « têtard » dont on retire les jeunes pousses pour leur donner une curieuse apparence !
- Fin d'après-midi, retour vers la Belgique en passant par Bastogne pour le repas du soir avec animation musicale.

Certaine que cette belle journée a laissé d'inoubliables souvenirs chez les participant(e)s, rendez-vous vous est d'ores et déjà donné en septembre 2014 pour une 8^{ème} édition de l'excursion communale du 3^{ème} âge. Merci encore à toutes et tous pour l'ambiance amicale et détendue que vous avez manifestée tout au long de cette belle journée.

Après-midi récréatif (dimanche 22 septembre 2013)

18^{ème} édition pour le goûter annuel organisé à l'intention des personnes âgées de notre Commune. Comme chaque année, je suis là pour souligner et applaudir les rôles importants que vous seuls représentez dans notre société : SAGESSE, MODERATION, EXEMPLES à suivre pour les jeunes, MEMOIRES de nos racines mais aussi COMPLICITÉ avec les jeunes pour les aider et les conseiller dans leur vie quotidienne. Malgré tout ce temps que vous consacrez bien volontiers à votre entourage, préservez-vous du temps précieux pour vos loisirs car vous avez toujours l'âge de prendre du bon temps et de vous distraire. A ce sujet, la toute jeune Commission Consultative Communale des Aînés s'intéresse à votre confort de vie et vos souhaits en matière d'animations que vous souhaiteriez voir concrétiser dans notre Commune : vos suggestions via le questionnaire que vous avez reçu seront prises en compte et permettront, je l'espère, de mettre en place certaines activités qui pourraient améliorer votre quotidien (rendez-vous dans le prochain bulletin communal pour une analyse plus fine des points mis en exergue dans l'enquête et le suivi à leur accorder).

Au programme de cet après-midi récréatif :

- Une animation musicale assurée cette année par Jean-Luc (synthé) et René (trompette)
- Un goûter convivial
- Les traditionnelles petites gâteries offertes par les membres du Collège communal.

ENQUETE A DESTINATION DES AINES

Les formulaires d'enquête sont actuellement dépouillés par les membres du Conseil Consultatif Communal des Aînés. Les résultats de ceux-ci seront publiés dans le prochain bulletin communal.



Sabine HANUS-FOURNIRET,
Echevine du 3^{ème} Age.
GSM : 0475/79.43.86
sfourniret@gmail.com

THERMOLUX

Chauffage – Sanitaire
Entretien chaudières
Ramonage cheminées



Dépannage 7 j/7

Tél. : 063/57 80 72 GSM : 0491/254 024

Etienne JORIS

TONDEUSES - TRONÇONNEUSES -
DÉBROUSSAILLEUSES ...

ENTRETIENS - RÉPARATIONS
TOUTES MARQUES



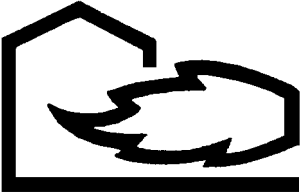
à Wolkrange
Rue des Calvaires, 37
063/23 22 50
le soir
de 18 h à 21 h

à Gérouville
Place de l'Eglise, 131
063/57 62 57
En journée
de 8 h 30 à 17 h 30

chauffage / sanitaire / ferronnerie

JOSY GONRY

25C, Rue des Paquis
6769 Houdrigny
Tél. : 063/57 96 44
Fax : 063/57 16 07




DARGENTON
Fres S.A.

BLOCS – BÉTON – MATÉRIAUX

Rue Chaufour, 3B Tél. : 063/57 79 97
6769 Houdrigny Fax : 063/57 63 01
E-mail : dargenton.freres.sa@skynet.be

Travel Experts

Votre agence de voyages de proximité
à Saint-Mard
Katia Picard
Tel: 063/63.58.43 – 0475/99.99.78
katia.p@travel-experts.be



SCHNEDER - FAGNY

Dampicourt
063 / 57 71 93

CA BOUGE DU COTE DE L'ACCUEIL DE L'ENFANCE

Actions de la Commission Communale de l'Accueil pour cette année 2013-2014

Comme chaque année, la Commission Communale de l'Accueil (CCA) s'est réunie afin d'évaluer le plan d'action de l'année écoulée et de préparer celui de l'année suivante.

Les actions à poursuivre cette année sont les suivantes :

- La mise à jour et la diffusion annuelle de la brochure consacrée à l'accueil de l'enfance
- La communication via les divers médias déjà utilisés
- L'organisation des réunions inter réseau afin d'uniformiser la diffusion d'information entre les réseaux libres et communaux
- L'organisation d'activités les mercredis après-midi
- L'organisation du stage de Carnaval
- L'organisation du stage de Pâques
- L'organisation des Plaines
- L'organisation de la Plaine des Bout'Choux
- La formation des accueillant-e-s extrascolaires
- L'organisation du module de formation au brevet d'animateur de Plaine
- L'équipement en petit matériel des accueils extrascolaires

Mais afin d'améliorer au mieux l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans sur notre Commune et de répondre le plus possible à vos besoins, la CCA propose 2 actions supplémentaires :

- La mise en place d'un accueil le mercredi après-midi pour les enfants âgés de 2,5 à 3 ans
- L'organisation d'un accueil durant les journées pédagogiques

Les membres de la CCA :

- **Composante politique** : Michaël WEKHUIZEN (Président), Vanessa ANSELME, Julie DUCHENE, Sabine HANUS-FOURNIRET, Yvon PONCE et Véronique POSTAL-NICAISE
- **Représentants des écoles** : Edith LEMAIRE, Véronique LEPAGE, François HENNEQUIN, Anne-Marie DOULET, Wendy GILLET et Christian HALLET
- **Représentants des parents** : Sébastien EVRARD, Frédéric GEORGE et Christine ROUSSEAU
- **Représentants des opérateurs d'accueil** : Séverine CATOT, Pascal BAETSLE, Marjorie BEFF, Sandrine GATEZ, Angéline DURENNE et Brigitte ADAM-LEGRAND
- **Représentants des associations culturelles et sportives** : Elodie THEMELIN, Pauline PETIT et Pascal FRANCOIS

Vous êtes parents faisant partie du Comité des parents ? Ou **représentants d'associations culturelles et sportives** proposant des activités pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans ? L'accueil des enfants sur notre Commune vous intéresse ? Alors n'hésitez pas à nous rejoindre ! **Votre avis nous intéresse !** Nous vous accueillerons avec plaisir parmi nos membres et toujours dans la bonne humeur et la convivialité !



Déménagement des Mercredis récréatifs



Pour rappel, les mercredis récréatifs accueillent vos enfants, de **4 à 12 ans**, **chaque mercredi après-midi en période scolaire de 12 h 30 à 17 h**. Veillez à prévoir un casse-croûte si vos enfants dînent sur place. Une **collation est offerte vers 16 h**. Pour le tarif, il est, au sein d'une même famille, de **6 € pour le 1^{er} enfant, 5 € pour le 2^{ème}, 3 € pour le 3^{ème} et gratuit pour les suivants**. Pour le paiement, un bulletin de versement vous sera envoyé à votre domicile.

Et ça y est !!! **Les mercredis récréatifs ont leur propre local !** Nous sommes ravis de pouvoir accueillir vos enfants dans un lieu qui leur « appartient », qu'ils peuvent personnaliser et où ils peuvent laisser sans crainte de vol ou de vandalisme leur bricolage entamé !

Où se trouve ce petit paradis ? **Dans l'ancienne école de Sommethonne, Place de France 37**. Un ramassage en bus gratuit est prévu à partir de chacune des écoles implantées sur le territoire de la Commune. Votre enfant souhaiterait y participer, mais vous rencontrez un problème pour venir le chercher à 17h ? N'hésitez pas à contacter Nathalie Morette car, c'est bien connu, tout problème a sa solution !

3 programmes par an sont distribués dans toutes les classes de toutes les écoles implantées sur le territoire de la Commune et également disponibles sur le site de la Commune ainsi qu'au guichet de l'administration. Le programme de Janvier – Février - Mars 2014 est sorti le 17 décembre dernier. Les activités proposées sont variées : des excursions (Fourneau Saint-Michel, Bastogne Barracks, cinéma,...), des ateliers culinaires, des bricolages, la découverte de nouvelles techniques,...

Bilan de la Plaine de vacances 2013



Ce sont 116 enfants, âgés de 4 à 12 ans (6 semaines), et 14 enfants, âgés 2,5 à 3 ans (2 semaines), qui ont participé aux Plaines cet été du 8 juillet au 16 août. Chaque semaine, nous avons accueilli entre 40 et 50 enfants. Victimes de notre succès, nous avons même été amenés, à contre cœur, mais pour des raisons d'encadrement et d'assurance, de refuser certaines inscriptions.

Les thèmes exploités cette année étaient :

- Le Tour du Monde en 5 jours (avec une sortie au parc animalier de Bouillon),
- Meichti's got talent ! (avec présentation d'un mini spectacle aux parents),
- La Plaine au Pays merveilleux de Disney (avec une sortie à Plopsa Co),
- A la découverte de nos 5 sens (avec une sortie au parc Houtopia, en collaboration avec la Province de Luxembourg),
- Les Sherlock Holmes de la Plaine,
- Do you speak English ?

A travers ces thèmes, les enfants ont pu s'adonner à une multitude d'activités aussi diverses soient-elles : activités culinaires, bricolages, jeux grandeur nature, piscine extérieure et, à la Presqu'île, initiation aux langues par le jeu, ...

Par semaine, l'équipe d'animation était constituée de 7 personnes : 1 coordinateur, 3 animateurs brevetés (principalement de notre commune) et 3 étudiants. Nous remercions chaleureusement toute l'équipe de cette année : Pascal BAETSLE, Tom VAN DORPE, Lindsay RAULIN, Shauny LEMAIRE, Benjamin DARGENTON, Alicia SCHWARTZ, Vanille LIEGEOIS, Aurélie BAETSLE, Darlane GRIBAU-MONT, Mégane CHAMPENOIS, Camille LAPERCHE, Mégane BLONDIN, Mathilde GEORGES, Elodie JACQUEMIN, Noémie RAYNAL et Maëlis THOMAS.

Et pour l'année prochaine ? Vous êtes âgés de 16 ans et plus, vous aimez travailler avec les enfants ? **Vous voulez rejoindre notre équipe de choc ?** Un appel à candidature sortira la semaine du 6 janvier. Vous aurez jusqu'au 31 janvier pour y répondre. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

A vos agendas...

- Stage de Carnaval : du 3 au 5 mars 2014,
- Stage de Pâques (1^{ère} semaine) : du 7 au 9 avril 2014,
- Stage de Pâques (2^{ème} semaine) : du 14 au 16 avril,
- Plaine de vacances : du 7 juillet au 14 août
(du 14 au 18 juillet et du 4 au 8 août pour les Bout'Choux)



Nathalie MORETTE,
Coordinatrice ATL.
GSM : 0498/16.43.59
nathalie.morette@hotmail.be



Michaël WEKHUIZEN,
Echevin de la Petite Enfance.
GSM : 0478/52.47.41
michael.wekhuizen@hotmail.com

« Accueil Assistance » et ma commune : un partenariat utile à l'approche de l'hiver !



A l'entrée de l'hiver, les maladies infantiles saisonnières refont leur apparition. En tant que parent, vous pouvez vous retrouver dépourvu face à une situation qui vient perturber votre vie familiale et professionnelle. C'est la raison pour laquelle votre commune vous propose une solution de choc : une association efficace avec un service de garde d'enfants malades à domicile : « Accueil Assistance ».

« Accueil Assistance », c'est un service professionnel qui propose différents métiers dont la garde d'enfants malades à leur domicile et la veille d'enfants en milieu hospitalier. Votre commune est partenaire ! Grâce à ce partenariat, elle vous fait bénéficier d'une réduction financière lorsque vous faites appel au service. Les assistantes n'ont hélas pas le pouvoir de faire disparaître d'un coup de baguette magique la maladie de votre enfant mais elles vous garantissent une présence réconfortante, chaleureuse et responsable auprès de lui, et ce pendant toute votre absence.

La collaboration entre votre commune et « Accueil Assistance » vous facilite l'accès à ce service de proximité et de qualité. Vous partez travailler l'esprit tranquille et votre enfant se trouve entre de très bonnes mains. Merci ma commune !

Rien de plus facile pour faire appel au service : composez le 063/24.24.40 et vous recevrez toutes les informations que vous souhaitez obtenir. Vous pouvez aussi visiter le site de notre service : www.accueil-assistance.be

« Accueil Assistance Répétit » : service de prise en charge de l'enfant porteur de handicap à domicile et hors domicile

Pour qui ? Pour les enfants de 0 à 12 ans porteurs d'un handicap

Mais aussi : Pour leurs parents et les autres membres de la famille ou de l'entourage

Pourquoi ?

- Parce que votre enfant demande beaucoup d'attention
- Parce que vous pouvez avoir besoin de souffler, de retrouver du temps pour vous-même, pour votre couple, pour vos autres enfants.
- Parce que, comme les autres parents, vous avez besoin de temps pour les tâches ménagères, administratives, de pratiquer un sport ou un art, de rencontrer des gens, ou tout simplement d'un repos qui libère votre esprit quelques heures.
- Parce que c'est bon de savoir, hors de tout sentiment de culpabilité, qu'une personne connue et en qui vous pouvez avoir confiance prend le relais pour alléger votre quotidien et veiller au bien être de votre enfant.

Les tarifs horaires

Comme votre commune est partenaire, vous ne payez pas le forfait frais de déplacement !

Revenus nets cumulés du ménage en €	Tarif horaire en €
De 0 à 1.000	1
De 1.000 à 1.500	1,50
De 1.500 à 2.000	2
De 2.000 à 2.500	2,5
De 2.500 à 3.000	2,80
De 3.000 à 3.500	3
De 3.500 à 4.000	3,20
A partir de 4.000	3,40
Forfait frais de déplacement	5

Nous contacter :

« Accueil Assistance » - Promemploi ASBL -
rue des Déportés, 140 - 6700 Arlon
Tél. : 063/24 24 40 - Fax : 063/ 24 25 29
accueil.assistance@promemploi.be -
www.accueil-assistance.be

Avec le soutien de :



NOTE DE POLITIQUE GENERALE 2014 DU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Le budget

Au budget ordinaire, les dépenses sont de 604.528,37€ et les recettes de 604.528,37€.

Aucun budget extraordinaire n'a été établi attendu qu'il n'existe aucune certitude au niveau des futurs investissements possibles du CPAS à l'extraordinaire.

L'intervention communale est de 216.415,94€, c'est 3.641,85 € de plus qu'au budget initial de 2013.

Une seule modification budgétaire a été nécessaire cette année et la commune s'est vue rétrocéder la somme de 34.949,99 €

Le personnel

- 1 Directeur Général à mi-temps ;
- 1 assistante sociale engagée à mi-temps pour le service social et à quart temps pour la médiation de dettes ;
- 1 assistante sociale engagée à mi-temps pour la guidance énergétique ;
- 6 aides ménagères titres-services engagées temps partiel.

Les titres services

Notre CPAS fournit du travail à 6 personnes actuellement dont la totalité habite sur notre Commune. C'est 1 personne en moins que l'année dernière. Il n'est pas envisagé d'embaucher d'autres travailleuses pour l'instant. Le montant d'achat du titre-service s'élève actuellement à 8,50 € et il est question de le porter à 9,5 €. Donc, soyons prudent car l'adhésion de nouveaux clients au système sera certainement remise en cause.

La remédiation de dettes

Une assistante sociale est engagée à quart temps pour la prise en charge et le suivi des dossiers.

La convention avec le GAS devrait être renouvelée et coutera dans les environs de 1.840 € par an. Néanmoins, elle est indispensable.

La médiation de dettes est un service subventionné. Pour obtenir la subvention, un rapport doit être envoyé avant le 1er mars de chaque année, ainsi qu'un rapport d'activités pour le 30 mars (avec un certain nombre de dossiers suivis). Si le nombre de dossier médiation de dettes n'est pas suffisant, la subvention n'est pas octroyée.

Un divorce, une perte d'emploi, une maladie, une accumulation de petits crédits, un certain nombre d'événements peuvent parfois conduire à un déséquilibre entre les revenus et les dépenses. Un endettement qui amène parfois à un surendettement. Notre assistante sociale « médiatrice de dettes » va mettre tout en œuvre pour accompagner ces personnes dans leurs démarches et les aider à établir un budget. Ce n'est pas facile car les gens qui se présentent, ont souvent attendu le dernier moment, quand les besoins vitaux ne sont plus assurés, car il faut du courage pour pousser notre porte.

La guidance énergétique

Il existe au CPAS de Meix-devant-Virton 2 aspects pour la guidance énergétique :

1. Les différents Fonds :
 - le Fonds Social Electricité et Gaz : utilisé pour la prévention en matière d'énergie et le paiement des factures impayées ;
 - le Fonds Social de l'Eau : utilisé pour le paiement des factures impayées ;
 - le Fonds Chauffage : utilisé pour le paiement des allocations de chauffage aux personnes ayant de faibles revenus ou en médiation de dettes.
2. Le plan d'action préventive en matière d'énergie (PAPE) : subventionné par la Région Wallonne, afin de réaliser des actions d'information et de suivi en matière d'énergie. Le plan se déroule en deux ans et permet de réaliser des projets réservés à la population. Un plan est déjà en cours pour cette année et un autre a été lancé pour 2014-2015.

Les bénéficiaires du 1^{er} janvier au 30 septembre 2013

- 20 personnes ont bénéficié du droit à l'intégration sociale sous la forme d'un revenu d'intégration sociale ;
- Personne n'a bénéficié, à titre de candidat réfugié, d'une aide équivalente au revenu d'intégration sociale ;
- 1 personne bénéficie du droit à l'intégration sociale sous la forme d'un engagement « article 60§7 » (comprise dans le total des 20 bénéficiaires du RIS) ;
- Personne n'a bénéficié d'une avance sur allocation de chômage ;
- 19 personnes ont bénéficié d'aides sociales diverses ;
- 8 personnes ont bénéficié d'aides sociales urgentes.

Le droit à l'intégration sociale

Les crédits prévus au budget sont une fois de plus augmentés de 10.000 € par rapport au budget précédent. A titre de comparaison, en 2010, 9 personnes ont bénéficié d'un revenu d'intégration sociale alors que pour les neuf premiers mois de cette année, 20 personnes en ont déjà bénéficié. La raison principale de cette augmentation est bien entendu les suppressions et exclusions du chômage. Je pense que dans les mois prochains, la situation va encore s'empirer car c'est seulement maintenant que les effets des mesures prises par le gouvernement va se faire ressentir dans nos campagnes.

Le taxi social



Annoncé depuis le début de cette année, la préparation de ce nouveau service arrive à son terme. Nous pensons qu'il sera opérationnel au début de l'année prochaine. Nous venons de recevoir l'autorisation du SPW pour activer ce service jusqu'en 2017. Je peux déjà vous annoncer qu'il sera disponible à toute personne habitant la commune et n'ayant pas de moyens de locomotion au moment de la demande. Les adhérents pourront l'utiliser pour leurs différents besoins dans un rayon de 20 kms autour de Meix-devant-Virton. Toutes les modalités de fonctionnement sont reprises dans un règlement et seront présentées aux clients avant le premier embarquement. Nous venons de faire un appel public pour constituer une réserve de chauffeurs bénévoles. A l'heure d'aujourd'hui, nous avons déjà reçu 5 candidatures.

L'insertion professionnelle

Depuis le début 2013, le CPAS de Meix-devant-Virton a rejoint six autres CPAS de Gaume dans la Boussole². Deux personnes de la commune ont suivi les premiers modules de formation et nous ont donné entière satisfaction. Pour l'instant, trois autres personnes en bénéficient et nous nous en

réjouissons vivement. Un accord de principe a été pris au sein du conseil d'administration de l'institution pour prolonger ce magnifique projet dans une convention qui nous liera pour une durée de 2 ans afin de pouvoir mener à terme les différents projets qui seront initiés.

Les logements sociaux

L'occupation de ces logements n'a pas changé depuis le début de l'année. La rénovation du logement «Route de Gérouville, 69 à Meix-devant-Virton» est terminée et la réception définitive vient d'avoir lieu. Les trois cuisines équipées pour Meix-devant-Virton et Sommethonne sont installées depuis le 1er novembre, c'est un plus non négligeable pour les personnes qui doivent être relogées en urgence et qui ne possèdent pas de mobilier.



Un conseiller en prévention

Suite à une visite du CESI, il nous a été demandé de nous munir d'un conseiller en prévention. Dans le souci de développer des synergies avec la commune, j'ai fait une demande au Ministère de l'Emploi et du Travail pour ouvrir un service commun et la réponse nous a été favorable. Le chef des travaux de la commune sera notre conseiller en prévention à partir de 2014.

Des synergies avec l'administration communale

Nos deux entités, que sont le CPAS et l'administration communale, entretiennent des liens fonctionnels, financiers et de tutelle. En période de crise économique, une collaboration étroite entre nous est d'autant plus intéressante que l'objectif principal est de développer des synergies communes afin de réaliser des économies d'échelle, éviter des doubles emplois et rationaliser les dépenses.

Les principales synergies existantes sont :

- Le partage des bureaux dans le même bâtiment → Economie d'électricité, de chauffage et d'assurances ;
- Matériel et informatique → Economie en matière de fournitures de bureau, de maintenance informatique et de matériel, etc ;
- Personnel → Economie en matière de masse salariale.

Pour mener à bien le développement de nouvelles synergies, il me semble important que le personnel des 2 entités entretienne une bonne collaboration qui va au-delà du simple bonjour : se parler, débattre des différents problèmes qui nous préoccupent, trouver des solutions ensemble me paraissent des bons objectifs pour améliorer la qualité du travail et la convivialité au quotidien.

Bruno WATELET,
Président du C.P.A.S.
GSM : 0472/50.00.80
bruno.watelet@gmail.com

Récapitulatif des conditions pour bénéficier de l'intervention du Fonds Social Chauffage :

Où trouver des informations complémentaires ?

- auprès du CPAS
- sur le site www.fondschauffage.be
- au numéro gratuit 0800/90 929.



VOS REPRÉSENTANTS AU CONSEIL COMMUNAL

Pascal FRANCOIS

Bourgmestre (56 ans)



Attributions :

- Administration générale
- Gestion du personnel
- Travaux publics
- Etat civil
- Cimetières
- Prévention, Police, Services de secours
- Urbanisme, Aménagement du territoire

Rue des Roses, 21
6769 Meix-devant-Virton
Tél. : 063/57.62.25 – 0473/99.89.55
pascal.francois@village.uunet.be

Sabine HANUS – FOURNIRET

2^{ème} Echevine (58 ans)



Attributions :

- Enseignement
- 3^{ème} Age
- Affaires sociales
- Santé et Santé préventive
- Mobilité

Rue du Pargé, 35
6769 Meix-devant-Virton
Tél. : 063/57.03.54 – 0475/79.43.86
sfourniret@gmail.com

Marc GILSON

1^{er} Echevin (44 ans)



Attributions :

- Finances communales
- Economie, Commerces
- Environnement, Gestion des déchets
- Développement durable
- Agriculture, Eau et Forêts

Rue du Pargé, 6
6769 Meix-devant-Virton
Tél. : 063/57.23.29 – 0476/91.89.14
gilsonmarc@skynet.be

Michaël WEKHUIZEN

3^{ème} Echevin (35 ans)



Attributions :

- Petite enfance, Jeunesse
- Sports, Culture, Loisirs
- Tourisme, Patrimoine touristique
- Site Internet, Bulletin communal
- Fabriques d'églises

Rue de Gérouville, 97
6769 Meix-devant-Virton
Tél. : 0478/52.47.41
michael.wekhuizen@hotmail.com

Bruno WATELET

Président pressenti du CPAS
Conseiller Majorité (54 ans)



Place du Tilleul, 46
6769 Géroville
Tél. : 063/57.70.65 – 0472/50.00.80
bruno.watelet@gmail.com

Vanessa ANSELME

Conseillère Majorité (37 ans)



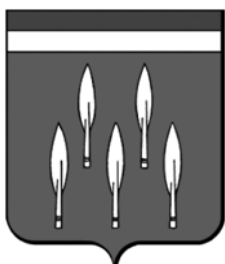
Rue des Paquis, 26/B
6769 Houdrigny
Tél. : 0496/11.93.91
vanessa.anselme@hotmail.be

Yvon PONCE

Conseiller Majorité (69 ans)



Route de la Soye, 47
6769 Limes
Tél. : 063/60.19.84 – 0472/44.27.51
poncecoq@scarlet.be



Sébastien EVRARD

Conseiller Minorité (39 ans)



Rue de la Trembloie, 7
6769 Meix-devant-Virton
Tél. : 063/22.45.88 – 00352/691.820.436
SE399342@euphony.net.be

Véronique NICAISE-POSTAL

Conseillère Minorité (45 ans)



Rue Maison Auge, 228
6769 Géroville
Tél. : 063/57.98.60 – 0497/48.05.68
veronique.postal@live.be

Pierre GEORGES

Conseiller Minorité (26 ans)



Rue de Virton , 31/A
6769 Meix-devant-Virton
Tél. : 063/45.79.00 – 0499/80.43.58
pierregeorges16@hotmail.com

Julie DUCHENE

Conseillère Minorité (32 ans)



Rue Honoré Berne, 75
6769 Sommethonne
Tél. : 0477/46.59.88
jduchbe@yahoo.fr

Participation à la 37^{ème} édition du Mémorial Ivo Van Damme à Bruxelles (vendredi 6 septembre)



Le Mémorial Ivo Van Damme est le rendez-vous sportif incontournable en Fédération Wallonie-Bruxelles : les meilleurs athlètes mondiaux du moment y mettent un point d'honneur à clôturer leur saison en beauté, dans une ambiance à nulle autre pareille.

Après avoir permis à 18 jeunes de notre commune âgés de 6 à 18 ans d'assister gratuitement au match de basket opposant « Liège Basket » au « Spirou de Charleroi » le 3 mai dernier, la Commune de Meix-devant-Virton, en partenariat avec l'ADEPS, a cette fois offert la possibilité à 18 jeunes de 12 à 16 ans de participer à cette soirée inoubliable du Mémorial Van Damme. 13 jeunes ont répondu présents ! Accompagnés de Pascal Baetslé et Tom Van Dorpe, ceux-ci ont eu l'occasion d'apprécier les performances d'athlètes du plus haut niveau tels Usain Bolt et les frères Borlée dans une ambiance festive alliant sport de haut niveau, musique et feu d'artifice.

Les billets d'entrée, ainsi que le frais de transport étaient pris en charge par l'Administration communale. Un grand merci à Gaby Baetslé, de Tintigny, qui a gracieusement effectué le trajet aller-retour avec le bus communal. Cette expérience devrait être reconduite en 2014 vu les commentaires élogieux des jeunes présents.

Un jeune épéiste de notre commune à l'honneur... (samedi 7 décembre)



Le 7 décembre dernier, un jeune sportif de la commune qui s'est particulièrement illustré au cours de la saison écoulée (mais pas uniquement puisqu'il a déjà eu droits aux honneurs communaux en juin 2005 !) a été mis en avant, à savoir François-Xavier Ferot, d'Houdrigny.

Quelle chance pour une petite entité comme la nôtre de compter des jeunes... d'un tel niveau. Cela devient en effet une habitude, quasi annuelle, de fêter l'un deux pour des performances obtenues au niveau francophone et même national. Valère Hustin, François-Xavier et Anne-Laure Ferot, le regretté Damien Louppe, Nicolas et Fabian Thomas, Kiran Siminale ont, tout comme notre fêté du jour, porter haut les couleurs communales et on se doit d'en être fiers !

Comment François-Xavier en est-il arrivé à l'escrime ? Ses parents recherchaient pour lui une activité lui permettant d'avoir une meilleure attention. C'est ainsi qu'ils ont fait la connaissance de M. Jean Bress (responsable et animateur du Club Gaumais de Ethe) ; ce qui lui a permis de commencer la pratique de l'escrime en octobre 1999, il était alors âgé de 8 ans. Au niveau compétition, sa première victoire, il la réalise lors du Grand Tournoi d'Arlon. Suite à celle-ci, il démarre en douceur l'escrime de compétition sous les couleurs du Club Gaumais et les conseils du Maître d'Armes, Maître Frantz Marx, qui habite à Muno.

Que de chemin parcouru pour lui en 14 années ! Son parcours sportif est auréolé de diverses victoires et podiums dans des tournois nationaux ou internationaux. En voici quelques-uns :

- En 2004, médaille de bronze au championnat de Belgique minimes ;
- En 2005, un 1^{er} titre de champion de Belgique dans la même catégorie. Quel plus beau cadeau aurait-il pu apporter à son club de Ethe qui fêtait cette année-là ses 10 ans !
- Ces résultats lui permettent d'être sélectionné par la Fédération Francophone des Cercles d'Escrime de Belgique, pour accéder en septembre 2006 au centre de formation pour les jeunes talents sportifs situé à Jambes. Cela signifie aussi tout un changement dans la vie de François-Xavier, le centre de formation étant situé à Jambes, cela signifie, changer d'école, il quitte l'Athénée de Virton pour l'Athénée de Jambes, et connaître la vie en internat au centre Adeps.
- Au cours des années qui suivirent, il obtint de nombreux titres, podiums, résultats probants en Belgique et à l'étranger. Il participa également aux championnats d'Europe et aux championnats du monde,...
- Le 20 avril dernier, il obtint un second titre de champion de Belgique à Huy, en catégorie seniors.
- Au terme de la saison écoulée, il est également premier au Ranking national et premier en coupe de la fédération. Les résultats obtenus en compétition internationale lui ont valu d'être sélectionné pour les championnats d'Europe à Zagreb (Croatie) en juin dernier et aux Universiades, début juillet à Kazan (Russie). François-Xavier fut également nommé pour les Godefroid 2013. Quelle année et quelle carrière à à peine 22 ans.



Souhaitons à François-Xavier de continuer à progresser et surtout à prendre du plaisir dans la pratique de sa discipline, à essayer d'accrocher de belles performances et pourquoi pas -c'est tout le mal qu'on lui souhaite- un nouveau titre... et bien entendu beaucoup de réussite dans ses études à la Haute Ecole de Namur – Liège – Luxembourg à Malonne, Normale secondaire en « sciences humaines ». Encore toutes nos félicitations à lui, à ses parents et sa famille qui le soutiennent, ainsi qu'à ses entraîneurs du club d'escrime gaumais de Ethe qui le poussent à se perfectionner et à se surpasser !



Michaël WEKHUIZEN,
Echevin de la Jeunesse et des Sports.
GSM : 0478/52.47.41
Courriel : michael.wekhuizen@hotmail.com

Pédag'EC – Gestion énergétique : Concours consommations privées relancé !

Les communes d'Etalle, Meix-devant-Virton et Tintigny sont accompagnées par Cuestas et Energi-Park Réiden pour mettre en place un plan stratégique énergétique global ; c'est-à-dire connaître et suivre les consommations énergétiques, publiques et privées, évaluer le potentiel de réduction des consommations, évaluer le potentiel des énergies renouvelables sur la commune, définir des objectifs de réduction de ces consommations et identifier les projets efficaces permettant d'atteindre ces objectifs.

Pour la commune de Meix-devant-Virton, plusieurs réunions ont déjà eu lieu : mise en place du suivi des consommations des bâtiments communaux, comment estimer les consommations du secteur privé (avec la CLDR et Meix Energies).

Afin d'évaluer les consommations du secteur privé, la commune, la CLDR, Meix Energie et Cuestas ont besoin de votre aide et vous proposent de répondre à une enquête sur la consommation énergétique. Sont concernés les bâtiments et habitations de toute la commune de Meix-devant-Virton.

Merci de prendre quelques minutes de votre temps, car plus il y aura de réponses et mieux nous pourrions cerner les problèmes et y apporter des remèdes.

Cette enquête peut être complétée de façon anonyme ou pas. Dans les 2 cas, les données ne seront divulguées à aucun tiers et ne serviront qu'au besoin du projet Pédag'EC.

Si vous ne pouvez répondre qu'à une partie du questionnaire, vous pouvez tout de même nous le remettre, incomplet.

Vous pouvez déposer ce formulaire dans la boîte aux lettres de la commune ou le remplir en ligne : <http://cuestas.be/ecoconstruction/pedagec/pedagec-meix/>

GRAND CONCOURS : Tirage au sort le 15 janvier à 19 h

**Les formulaires non anonymes feront l'objet d'un tirage au sort le mercredi 15 janvier prochain à 19 h, où nous vous présenterons le bilan CO2 de la commune.
A gagner : 1 audit énergétique, 1 frigo classe A++, 20 wattmètres.**

D'avance, merci pour votre participation !



ASBL Cuestas - Nathalie MONFORT,
Chargée de mission Eco construction.
GSM : 0473/99.05.53
Courriel : n.monfort@cuestas.be

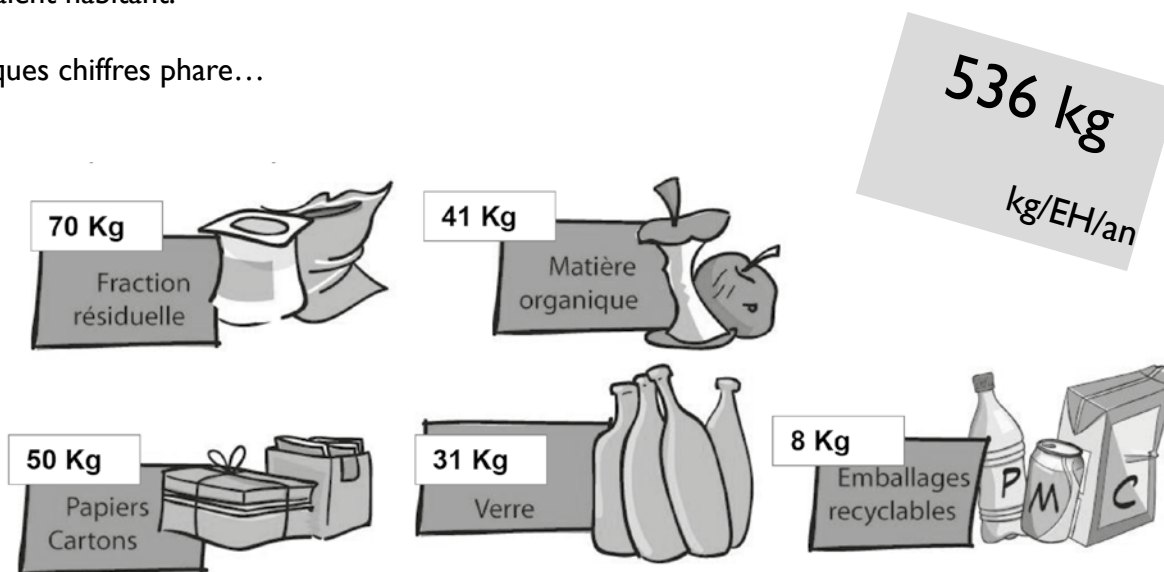
Nos poubelles sous la loupe...



Combien pèsent nos déchets ?

En 2012, la production totale de déchets collectés à MEIX-DEVANT-VIRTON est de 536 kg par équivalent habitant.

Quelques chiffres phare...



La moyenne observée dans les communes de la zone AIVE est de 605 kg/EH.

Où vont-ils ?

Pour peu que le tri soit bien fait, en plaçant le bon déchet dans la bonne poubelle....

71 % de ces déchets sont apportés aux parcs à conteneurs

29 % de ces déchets sont collectés devant chez vous

Ensuite **chaque déchet suit une filière** de recyclage/valorisation qui lui est **adaptée**

Sont-ils valorisés?

Evidemment ! Sur l'ensemble des déchets ménagers collectés par l'AIVE, 96 % sont soit recyclés, soit valorisés sous forme d'énergie et/ou de chaleur... **Un excellent résultat !**



Pour plus d'infos ou de détail sur les données, contactez votre Conseiller en Environnement AIVE : Stéphane BASTOGNE – stephane.bastogne@idelux-aive.be – 0496/26.70.43

Projet Maya : notre commune plante des arbres !



Le projet « Communes MAYA » propose aux communes labellisées de soutenir l'activité apicole sur leur territoire mais surtout de maintenir ou de restaurer ce réseau d'espaces propices à la vie des insectes pollinisateurs en général. L'abeille servant « d'espèce parapluie » Être une « commune MAYA », c'est donc avant tout être un acteur de la préservation des abeilles mais aussi de la biodiversité.

Pour rappel, les « communes MAYA » s'engagent:

- A réaliser chaque année des plantations ou semis de végétaux mellifères sur le territoire communal : arbres fruitiers, prés fleuris ou haies mellifères ;
- A organiser une rencontre annuelle entre la commune et les apiculteurs de la commune afin d'identifier ensemble les attentes de chacun, les éventuels problèmes et de parvenir à des solutions ;
- A mettre en place une campagne annuelle de sensibilisation des enfants et des adultes par le biais des moyens de communication propres à la commune (bulletin communal,...);
- A instaurer une semaine de l'abeille ;
- A incorporer dans les fleurissements réalisés par la commune (parterres communaux, bacs à fleurs,...) un pourcentage de fleurs mellifères ;
- A inventorier et à mettre à disposition des sites pour le dépôt de ruches par les apiculteurs
- A inscrire la commune dans la convention « Bords de routes – Fauchages tardifs » avec pour objectif tant pour les nouvelles conventions que les anciennes de réserver certaines zones avec un objectif particulier de fleurissement naturel ;
- A adopter un plan de réduction voire d'abandon de l'utilisation de pesticides sur les espaces gérés par la commune ;
- A établir un plan de gestion différenciée des espaces verts sur la commune et une formation du personnel à cette fin.

Prochaine réalisation sur notre commune :

Mise en place d'une vitrine représentant le monde des abeilles avec plantation d'arbres mellifères, pose de ruches, hôtel à insectes,... sur le site des anciennes poubelles à la sortie de Gérouville, en direction de Sommethonne. A cette fin, 75 arbres d'alignement y seront plantés prochainement. Un subside de 2.500 € est envisageable pour cette plantation.

Information complémentaire auprès de Pascal FRANCOIS, Bourgmestre et apiculteur.





NOUVELLES DES ECOLES COMMUNALES ET LIBRES

Un jardin naturel pédagogique à l'école communale de Meix-devant-Virton...

Durant toute l'année scolaire 2012-2013, nous avons amélioré notre jardin.

Dès l'automne, Olivier est venu à la rescousse car les mauvaises herbes envahissaient les parterres. Nous avons donc tout désherbé.

Dès les premiers beaux jours, nous avons planté les pommes de terre, semé les radis, les épinards et les carottes. Nous avons repiqué les petites plantes de courges, de salades et de tomates ainsi que les fraisiers et quelques plantes aromatiques.

Que de travail mais quelle satisfaction de voir pousser et grandir nos légumes!



Le vendredi 28 juin à 18 h: remise des prix du concours: « La nature est dans mon jardin ». Nous avons reçu le prix spécial des écoles



Des caméramans sont venus à l'école pour filmer notre beau jardin pédagogique...



Dans la mare...

Dans la mare, savez-vous ce qu'il y a ?
Il y a des limnées qui flottent dans l'eau.
Il y a aussi des grenouilles qui coassent toute la journée.
Il y a des libellules qui se reposent sur les plantes.
Il y a des gerris qui patinent sur la surface de l'eau.
Il y a aussi quelques touffes d'iris jaunes qui poussent au bord .
Il y a des populages qui fleurissent.
C'est énorme la vie que l'on trouve dans notre toute petite mare!



Loucas, Johnathan, Hassan

Un hôtel à insectes...

Les insectes sont indispensables au jardin potager car ils sont pollinisateurs: ils transportent le pollen de fleurs en fleurs et permettent ainsi la formation des fruits et des légumes.
Pour accueillir des insectes toute l'année, nous leur avons construit un abri appelé « hôtel à insectes ». Ainsi, nous pourrions les découvrir, les observer et mieux les connaître.



Chambres à louer...

Cet hôtel accueille tous les insectes qui recherchent un logement sur mesure pour s'abriter l'hiver ou encore fonder une famille.

Nous leur proposons des chambres « 5 étoiles » réalisées en divers matériaux naturels.

Nous leur assurons la tranquillité, la sécurité ainsi qu'une vue imprenable sur un jardin très fleuri.

Venez visiter!

Vous ne serez pas déçus!

Le Comité de gestion

Les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} années

Les abords des écoles de Meix-devant-Virton et de Villers-la-Loue sécurisés...

Il y a quelque temps, des plots jaunes ont été placés devant l'école communale de Meix afin de sécurisés davantage la sortie des enfants et d'empêcher certains parents de stationner à cet endroit.



Peu après la rentrée scolaire, les aménagements aux abords de l'école de Villers-la-Loue ont été matérialisés.

La demande qui émanait des parents, des enseignants et du pouvoir communal a pu enfin être concrétisée.

Le passage protégé a été légèrement déplacé, un marquage au sol et des « plots » ont redessiné la chaussée.

Les piétons ont vu le trottoir agrandi tandis que la route était corrigée pour amener les conducteurs à adopter une vitesse plus réduite à l'approche de l'école.

Des travaux appréciés par tous !



NOUVELLES DE LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE « CHEZ MIMIE » DE GEROUVILLE

Rappels concernant les services :

Lectures scolaires :

La bibliothèque possède dans ses collections de nombreux ouvrages souvent demandés en lectures scolaires par les professeurs des écoles secondaires : des classiques tels que *La peste* d'Albert Camus, *Les mouches* de Jean-Paul Sartre ou bien des romans d'auteurs contemporains comme *L'attentat* de Yasmina Khadra, *La couleur des sentiments* de Catherine Stockett, ou encore des romans de littérature jeunesse tels que *Sobibor* de Jean Molla et *Phaenomen* d'Erik L'Homme.

Les étudiants peuvent louer ces livres pour une durée d'un mois minimum avec la possibilité de prolonger d'un mois supplémentaire. Le prêt est gratuit pour les jeunes âgés de moins de 18 ans.

Les étudiants ont également la possibilité de déposer à la bibliothèque la liste complète des ouvrages qu'ils devront lire durant l'année scolaire afin que la bibliothécaire fasse le nécessaire pour les avoir à temps.

Il est à noter également que la bibliothèque travaille en réseau avec la majorité des bibliothèques de la province du Luxembourg. Elle peut donc faire venir d'une autre bibliothèque un livre qui ne ferait pas partie de ses collections ou qui serait déjà emprunté, sous réserve de disponibilité et avec un délai de minimum une semaine.

Services de dépôt de livres à domicile :

Les personnes âgées ou à mobilité réduite ont l'opportunité de se faire déposer des livres directement chez eux, sans frais supplémentaires. Il suffit pour cela de téléphoner à la bibliothèque durant les heures inscrites ci-dessous afin de « passer commande » d'un ou plusieurs titres précis, ou de livres dans un genre particulier (romans policiers, romans de terroir, romans d'amour,...). Le tarif est le même que lors d'une visite à la bibliothèque : 0,25 € par livre pour une durée d'un mois.

Heures d'ouverture :

- Mercredi de 17 à 18 h
- Samedi de 13 h 30 à 16 h

Téléphone :

Le numéro pour joindre la bibliothèque de Gérouville est le 063/41.10.31.

Vous pouvez appeler :

- Mardi de 9 à 16 h ;
- Mercredi de 9 à 18 h ;
- Samedi de 13 h 30 à 16 h.

A bientôt pour de nouvelles aventures littéraires !



Pauline PETIT,
Bibliothécaire



Petit rappel sur le fonctionnement d'une ALE

Les demandeurs d'emploi

Pour travailler en ALE, il faut être demandeur d'emploi

- bénéficiant d'allocations de chômage complètes indemnisées
- inscrits librement
- bénéficiant du revenu d'intégration (CPAS)

Les activités autorisées

Des petits travaux divers et ponctuels tels que du bricolage, de la peinture, le ramassage de feuilles, le déblayage de neige, l'entretien du jardin, la garde d'enfants ou de personnes malades, la garde d'animaux, l'aide lors d'un déménagement, lors d'une fête, l'accueil extrascolaire, etc.

Prestations

Le nombre maximum d'heures d'activités que le chômeur peut effectuer peut aller jusqu'à 45 h ou 70 h selon l'activité prestée par mois. Cependant, le chômeur ne peut dépasser un maximum de 630 h de travail en ALE par an.

Paiement

Le travailleur ALE qui preste chez un utilisateur est payé au moyen d'un chèque-ALE. Ce chèque représente une heure de travail.

Avantages pour le chômeur

- Par le biais de la réglementation ALE, il conserve intégralement son indemnité de chômage et reçoit en outre un supplément de 4,10 € par heure prestée (si 45 h/mois = 184,50 € ou si 70 h/mois = 287 €)
- De plus le travailleur ALE est indemnisé de 0,3024 € par kilomètres aller/retour payés par l'utilisateur.
- Le revenu supplémentaire résultant du travail-ALE est exonéré d'impôt.
- Le chômeur conserve le statut de chômeur ayant droit aux allocations. Sur base de ce statut, il est assuré comme salarié pour l'assurance maladie-invalidité, cotise de plein droit à une pension de salarié et

peut percevoir des allocations familiales. Durant 4 semaines par an, il peut prendre des vacances comme chômeur avec maintien de l'allocation.

Les utilisateurs

Les utilisateurs d'une activité-ALE sont :

- des personnes privées
- des autorités locales
- des associations non-commerciales
- des établissements d'enseignement
- des entreprises du secteur agricole et horticole.

ATTENTION Les sociétés commerciales sont exclues, à l'exception des entreprises du secteur agricole et horticole qui, pour les activités saisonnières et occasionnelles, peuvent faire appel à l'ALE. Les activités effectuées dans le cadre d'une ALE doivent conserver le caractère d'une activité accessoire.

Moyen de paiement : les chèques ALE

Il existe deux sortes de :

- Les chèques nominatifs
Le montant de ces chèques est de 5,95 € et sont déductibles fiscalement. Les chèques sont commandés par l'utilisateur par virement.
- Les chèques non-nominatifs
Le montant de ces chèques est également de 5,95 € et sont non déductibles fiscalement. Ceux-ci sont vendus à l'agence, à la pièce.

Vous voulez des renseignements supplémentaire sur l'ALE ? Vous êtes intéressé pour travailler dans le cadre de l'ALE ? Vous avez besoin d'un travailleur ALE ?

Venez à l'agence vous inscrire ou contacter Claire BOVY, préposée ALE. Les horaires d'ouverture sont les mardis de 9h à 12h et de 14h à 16h. Pour contacter l'ALE, vous pouvez appeler le 063/57.80.51 ou envoyer un mail sur l'adresse suivante : ale-meix-devant-virton@hotmail.com.

Vous voulez des renseignements supplémentaire sur l'ALE ? Vous êtes intéressé pour travailler dans le cadre de l'ALE ? Vous avez besoin d'un travailleur ALE ? Venez à l'agence vous inscrire ou contacter Claire BOVY, préposée ALE. Les horaires d'ouverture sont les mardis de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Pour contacter l'ALE, vous pouvez appeler le 063/57.80.51 ou envoyer un mail sur l'adresse suivante : ale-meix-devant-virton@hotmail.com.



NOUVELLES DES GROUPEMENTS ASSOCIATIFS

Boucles d'Or 2013

155 cyclos, 202 VTTistes et 21 marcheurs ont fait le succès des dernières Boucles d'Or, organisées par les CRL et le Cercle Musical de Meix-dvt-Virton le 13 octobre dernier.

Malgré des prévisions météo pessimistes, la foule des sportifs était donc au rendez-vous.

La pluie ayant fait une pause de quelques heures, tous profitèrent des plus beaux paysages gaumais. Les ravitaillement copieux (dans les bois pour le VTT, à Meix-dvt-Virton et à Limes pour les cyclos) redonnèrent du tonus aux mollets défailants.



Le verre de l'amitié, offert à l'arrivée, transforma le travail du Cercle Musical en une ruche bourdonnante. Les clubs les mieux représentés étaient Weyler, Jamoigne, Ste Marie sur Semois, Bertrix, Coustumont, Aywaille, Mussy, Les Fossés et Bellefontaine.

Merci à tous les bénévoles, au Cercle Musical et à Madame Gilson pour le bon accueil qu'elle nous réserve chaque année.

Rendez-vous en 2014, le 12 octobre.

Infos complémentaires auprès de Charles THEMELIN, Tél. 063/57.95.11.

Meix'Art se prépare à sa 30^{ème} édition...



La température caniculaire n'a pas empêché un air frais de créativité de circuler dans la salle de gym de l'école communale de Meix-devant-Virton lors de la 29^{ème} exposition annuelle d'août dernier.

Et d'abord l'air frais d'expression musicale pour accueillir le public qui avait répondu présent lors du vernissage, avec le violon de Jehanne Strepenne, la flûte de Carmen Soto et le violoncelle de Borbala Janitsek.

Et puis cet air frais de l'expo elle-même qui traduit si bien cette multiplicité renouvelée de différents talents picturaux, de la gravure sur bois et de la photographie. Les œuvres étaient signées Alain Baudson, Inge Borg, Nadine Calande, Christian Delgado, André Georges, Dany Montulet, Jean-Luc Schmitz, Annie Schartz, Laurence Gonry, Samuel Colle, Fabien Séverin et Philippe Toussaint.

Cet air frais de créativité, nous espérons vous le proposer lors de la 30^{ème} exposition qui se tiendra en août 2014. Entre une douzaine et une quinzaine d'artistes vous présenteront leurs œuvres... Quelques nouveautés sont annoncées ! Nous espérons également éditer un livret anniversaire. Toute personne désireuse de nous donner un coup de main est la bienvenue !

Infos complémentaires auprès de Michaël WEKHUIZEN, Echevin de la Culture et organisateur de l'exposition, Tél. 0478/52.47.41.

Remise des grades, stages, camp sportif et après-midi multi sports arts martiaux pour le J.J.T.M.F.



Activités passées :

- A chaque fin de saison sportive, le moniteur a le plaisir d'inviter les parents à assister au dernier cours de Judo afin de voir l'évolution des enfants et par la même occasion il leur remet le grade mérité, ainsi qu'un cadeau du club.
- En octobre, Jean-Luc accompagné de quelques adultes a participé à un stage à Raesfeld en Allemagne durant tout un week-end.
- En juillet était organisé, en collaboration avec l'ADEPS, un stage de Judo Ju-Jitsu - Kobudo (armes japonaises), ainsi qu'un stage Self - Défense, stages ayant remporté un vif succès.
- Chaque année, au cours des grandes vacances est organisé un camp sportif à l'étranger. Cette année, c'est avec du soleil plein les yeux que les 30 participants sont revenus, très contents d'avoir passé un merveilleux séjour dans les Gorges du Tarn, où ils ont pu visiter la Grotte de Dargilan, le célèbre Viaduc de Millau, la Couvertoirade, une cave de Roquefort, etc..., s'adonner au plaisir de la randonnée et par la même occasion pouvoir déguster de sensationnels produits de Terroir.
- Jean-Luc a un 2^{ème} pays de prédilection, qui est le Japon puisqu' il s'y rendra pour la 12^{ème} fois en avril prochain. Cette année suite à un stage, il a reçu une super invitation d'un grand Maître.

Anniversaire des 30 Ans des clubs Meix et Florenville (22 mars 2014) :

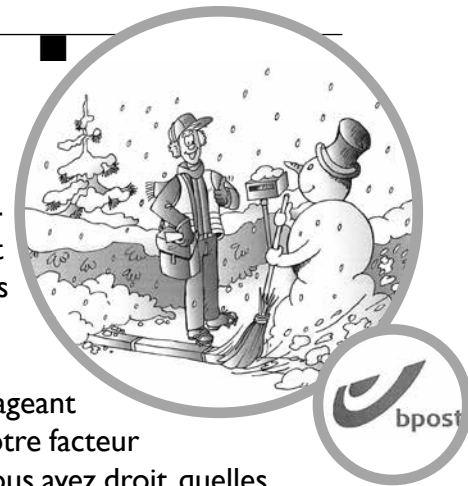
En 2014, les Clubs de Meix et Florenville fêteront leur 30 ans d'existence. Pour fêter cet événement, Jean-Luc, épaulé de ses élèves, mettent sur pied un festival des Arts Martiaux. Cette soirée, rassemblant des groupes venant de France, Luxembourg, Allemagne, Belgique se déroulera le 22 mars au Complexe sportif de Florenville à partir de 18 h 45 pour une durée de 3 heures de spectacle, où 22 démonstrations de différentes disciplines se succéderont.

Infos complémentaires auprès de Jean-Luc GOFFINET (Tél. 063/ 57.18.66 ou 0494/49.75.50).

Appel de bpost aux citoyens...

Chaque jour, votre facteur met tout en œuvre pour distribuer votre courrier. En cette période hivernale, les conditions météorologiques peuvent parfois compliquer son travail : neige ou verglas rendent les routes et les trottoirs dangereux !

Mais vous pouvez l'aider à effectuer son travail en toute sécurité en dégageant la neige et le verglas devant votre boîte aux lettres et ainsi permettre à votre facteur de faire tout son possible pour vous fournir le service de qualité auquel vous avez droit, quelles que soient les conditions !



Ramassage des sapins de Noël par les ouvriers communaux !

Quand ? le 6 janvier 2014, entre 8 h et 16 h,
Comment ? Sortez votre sapin entre 20 h la veille et 7 h le jour de la collecte. Déposez-le en bordure de voirie, devant votre habitation. Evitez qu'il gêne la circulation ou qu'il se disperse.

Renseignements auprès d'Alain GEORGES (Tél. : 0496/62.12.70).



Service communal d'enlèvement des neiges et de lutte contre le verglas

Nous rappelons aux personnes âgées ou à mobilité réduite que la Commune a mis en place, depuis l'année passée, un service communal de déneigement à leur domicile. Ce service consiste à main-tenir à ces personnes un accès aisé à leur habitation, suite au déneigement des routes et aux neiges « stockées » en tas devant leur habitation après le passage de la lame.

Public cible : Les personnes âgées et/ou à mobilité réduite.

Procédure : Toutes les demandes d'adhésion au service doivent faire l'objet d'une lettre motivée adressée à :

Administration communale
Au Collège communal
Rue de Gérouville, 5
6769 Meix-devant-Virton

La décision d'acceptation appartenant au Collège, le requérant sera averti de cette acceptation par courrier. Il ne sera pas tenu compte du fait qu'un membre de la famille est domicilié dans la même rue ou le même village pour l'acceptation ou non de la requête.

Coût : GRATUIT !

Fréquence : Les requérants ayant reçu l'acceptation de leur demande devront avertir l'Administration communale lorsqu'ils souhaiteront le passage du service des travaux.

LE PROJET BŒUF DES PRAIRIES GAUMAISES.



La fin de l'année amène toujours son lot de bonnes choses ;notamment le « Bœuf des Prairies gaumaises », viande saisonnière de qualité, à la fois équitable et écologique !

« Origine du projet »

L'idée de départ était de créer un projet d'agriculture durable à la croisée entre intérêts sociaux, économiques et environnementaux, à l'échelle de la Gaume.

Le bœuf est un mâle castré, ce qui rend l'animal plus calme. Sans hormones mâles, cela lui procure une croissance lente, donc une meilleure répartition des graisses qui entraîne une viande de meilleure qualité gustative.

La castration permettant un élevage en troupeau et un engraissement lent et progressif jusqu'à l'âge de 2 ou 3 ans, contre 18 mois pour le Blanc-Bleu « classique »). Différentes races sont utilisées (Limousin, Charolais, Salers, Piémontais, ...)

L'élevage est basé sur le pâturage en prairie maigre avec une faible charge en bétail et finit au foin de fauche tardive.

Ce foin fleuri est de moindre qualité énergétique, mais plus de saveur et plus équilibré en minéraux grâce à la flore diversifiée de la Gaume. Garanti sans soja et sans OGM, ce mode d'élevage permet de donner un goût unique à la viande de nos bœufs. La viande est mature en minimum 10 jours en chambre froide pour permettre sa tendreté.

Un conseiller agroenvironnemental aide l'éleveur à orienter ses pratiques vers un plus grand respect de l'environnement (entretien des haies, des mares, fauches tardives, limitation des produits phytosanitaires, réduction de l'utilisation d'antiparasitaires, apports de fertilisants limités au fumier et compost produits dans la ferme).

En plus d'un produit typé (viande au goût particulier, persillée), la filière Bœuf des Prairies gaumaises permet de combiner la protection de l'environnement et une activité économique porteuse.



Remarque : Le Bœuf des Prairies gaumaises est un produit saisonnier qui se déguste à partir du mois de novembre jusqu'en mars.

Pour s'en procurer :

3 types de colis sont disponibles (emballés sous-vide/étiquetés) à retirer nos points d'enlèvement de votre choix (Saint-Mard, Arlon ou Montmédy) ou à la ferme de l'éleveur.

Composition des colis

Les colis « Bœuf des Prairies gaumaises »

Colis N°1:

2 kg de steak
2 kg de carbonnade
2 kg de rosbeef
2 kg de haché porc et boeuf
1 kg d'hamburger
1 kg de bouilli (jarret et/ou plate côte)

Prix : 12,5€/kg

Colis N°2:

2 kg de steak
2 kg d'entrecôte et/ou contrefilet
2 kg de fondue
2 kg de rosbeef
2 kg de tournedos

Prix : 18,5 €/kg

Colis N°3 :

2 kg d'hamburger
2 kg de steak haché nature
2 kg de roulade
2 kg de saucisse de campagne
2 kg de haché porc et bœuf

Prix : 10 €/kg

Réservations

Lors de la réservation, pensez à indiquer le type de colis que vous souhaitez

→ Possibilité de colis de 5kg

Si vous souhaitez retirer votre colis dans un point de vente plutôt que dans une autre faites le nous savoir, dans le cas contraire, nous vous dirigerons vers celle où le retrait pourra se faire dans les plus brefs délais

Plus d'infos : www.gaumefermiere.com

Infos et réservation : Mickaël MASSON- m.masson@cuestas.be – 063/45.71.27

info@boeufgaume.be ou 063/45.71.27

Le « Bœuf des Prairies gaumaises » est une initiative de l'asbl Cuestas, commercialisé par la coopérative fermière de la Gaume. L'asblVGE s'occupe du contrôle du cahier des charges.



Fonds européen agricole pour le développement rural : L'Europe investit dans les zones rurales

Solaire photovoltaïque

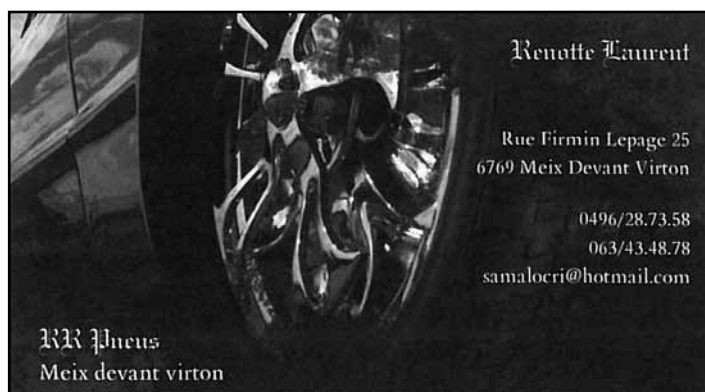
Solaire thermique

Poêles-chaudières pellets

LEROUX ETIENNE - MARC

0494/49 60 55

Rue de Gérouville, 35 – 6769 Meix-dt-Virton



Renotte Laurent
Rue Firmin Lepage 25
6769 Meix Devant Virton
0496/28.73.58
063/43.48.78
samalocri@hotmail.com
RR Plus
Meix devant virton

Un grand merci
aux commerçants
qui soutiennent notre revue



LA MAISON CROIX-ROUGE VIRE ET TON



Couvre territorialement 5 communes, à savoir Virton, Saint-Léger, Musson, Meix-devant-Virton et Rouvroy, soit environ 25.000 âmes.

Son siège administratif se trouve actuellement au n° 55 de la Rue de Mageroux, juste derrière la MRS Saint-Antoine à Saint-Mard.

Constituée en ASBL, La Croix-Rouge de Belgique s'est vue conférer le statut d'Auxiliaire des Pouvoirs Publics par une loi de 1892.

C'est pourquoi elle a, face aux citoyens de votre entité, des droits reconnus mais aussi des obligations à assumer qui sont basées sur les sept grands principes édictés par son fondateur Henri Dunant :

HUMANITE – IMPARTIALITE
NEUTRALITE – INDEPENDANCE – VOLONTARIAT
UNITE – UNIVERSALITE

Vous propose les services suivants :

- Transports par **Véhicules Sanitaires Légers** (La Balade),
- Le service de **Prêt en Matériel sanitaire**,
- L'accès libre à sa **Vestiboutique** dont les vêtements sont d'excellente facture,
- La Fourniture et la livraison à prix modique de **Mobilier** et de **Vaisselle**,
- Le recours au service « **Hestia** » (Accompagnement et soutien relationnel à domicile),
- Son réseau d'**enseignement** : Formation des jeunes sur le terrain ou dans les écoles aux gestes qui sauvent (BEPS, Secourisme et même AMU),
- Sa **Section « Jeunesse »** qui accueille chaque mercredi après-midi des jeunes de 10 à 16 ans et partage avec eux des activités internes ou intergénérationnelles axées sur les principes fondamentaux de la Croix-Rouge,
- Le Service « Secours » qui assure une couverture préventive lors de manifestations festives, culturelles ou sportives,
- Une **épicerie sociale** dont l'ouverture est programmée pour fin 2014,
- Bien d'autres activités encore qui sont développées dans les hôpitaux et homes afin d'humaniser le séjour de nos personnes âgées ou souffrantes (**Accueil – Bibliothèque – Boutique – Aide aux repas**).

Adresse un appel urgent

- A tous les **donneurs de sang** potentiels dont le nombre est cruellement en déficit et qui permettent pourtant de sauver bien des vies chaque année.
- A toutes celles et ceux d'entre vous qui auraient des **disponibilités** et consentiraient à les offrir **bénévolement** dans le cadre d'une ou l'autre activité de **notre Maison Croix-Rouge** qui, elle aussi, a **besoin de sang neuf**.

Pour tous renseignements, adressez vous au Secrétariat :

Téléphone : 063 / 57.14.11

Mail : croixrougevirton@epnet.be

Site Internet : www.croix-rouge-virton.be

Page Facebook : croix-rouge virton



LA ZONE DE GAUME VOUS INFORME... ...SUR VOS DROITS ET OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE PROPRETÉ PUBLIQUE



Police

L'entretien des terrains et trottoirs

Selon le Règlement général de police de la zone de Gaume, tout terrain doit être entretenu de façon à ne nuire en rien aux parcelles voisines et il en va de même en agglomération pour les parcelles non bâties et non affectées aux pâturages, celles-ci doivent être maintenues dans un état de propreté décent (art. 50).

Les riverains doivent également maintenir le trottoir et les accotements bordant leur immeuble/terrain en parfait état de propreté et de conservation.



Dans ce cadre ;

- toutes les mesures pour assurer la sécurité et la commodité de passage des usagers doivent être prises (art. 56).
- tout riverain est tenu de nettoyer la portion de trottoir, d'accotement et de rigole se trouvant au regard de son immeuble/terrain et d'enlever ou faire enlever les végétaux qui y croissent (art.76).

A savoir qu'en cas de négligence, le riverain sera tenu comme responsable du dommage et/ou il peut être procédé d'office à une mise en état à ses frais.

Petit rappel : l'usage d'engins bruyants (tondeuses, tronçonneuses, etc.) est interdit les dimanches et la semaine entre 22 h et 07 h (art. 148)

La propreté publique

Règlement de police et sanction



Même si cela peut sembler évident... les articles 98 et 99 du Règlement général de police rappelle qu'il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter sur le lieu public, mais aussi sur tout terrain, tout objet quelconque susceptible de compromettre sa propreté, sa salubrité ou sa sûreté.

Il en va de même pour les déjections canines sur tout terrain dont le maitre n'est pas propriétaire. Le propriétaire du chien est tenu au nettoyage de celles-ci.

Pour finir, rappelons qu'une infraction au Règlement général de police peut engendrer une amende allant jusqu'à 250 €.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous référer au Règlement général de police que vous obtiendrez auprès de votre administration communale ou auprès de votre poste de police.



Donnons vie à l'eau !

Enjeux pour
une meilleure
protection de l'eau
en Wallonie.



Dans le cadre de la politique européenne de l'eau, une enquête publique est organisée du 16/09/2013 au 17/03/2014 inclus.

Vous êtes invité à donner votre avis sur les propositions de calendrier et programme de travail ainsi que sur les enjeux majeurs à prendre en considération pour l'élaboration des deuxièmes plans de gestion par district hydrographique (2016-2021).

Une brochure reprenant ces propositions est consultable dans votre commune, au siège des contrats de rivière* et sur le site internet : environnement.wallonie.be/dce

Vos observations écrites peuvent être envoyées à la DGARNE :

- soit via le site internet,
- soit par courriel eau@spw.wallonie.be,
- soit par courrier postal au Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface du SPW-DGARNE - Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES.

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre commune aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous (à déterminer avec la personne de contact de votre commune).

Personne de contact de votre commune :

Alain COSTARD – Tél. 063/578051 – alain.costard@publilink.be

Donnez-nous votre avis !

* Site des contrats de rivière : http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere



Wallonie

COMMEMORATIONS DE DEBUT DE LA 1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE APPEL LANCÉ À LA POPULATION

Afin de présenter une exposition au mois d'août prochain pour le 100^e anniversaire du début de la guerre 14-18, un appel est lancé à toutes les personnes, en particulier de notre commune, également intéressées par le sujet.

Si vous avez des documents concernant cette époque, si des membres de votre famille ont été directement ou indirectement impliqués dans ce conflit, si tout simplement vous avez le désir de partager vos recherches sur le sujet, nous serions heureux de vous rencontrer pour mettre en place ensemble une action mettant en évidence les effets de cette guerre sur la population de notre région et de notre commune en particulier.

Nous sommes à la recherche d'informations sur les soldats de notre commune qui ont vécu les événements de 14-18, ceux qui apparaissent sur nos monuments aux morts, mais aussi ceux qui, ayant participé à cette guerre, ont eu le bonheur d'y survivre : photos, courrier, objets personnels, documents officiels seront les bienvenus.

Certains d'entre vous ont peut-être des renseignements sur les différents cimetières provisoires qui ont été implantés, sur les différents monuments commémorant cette période, d'autres possèdent des livres sur le sujet, des documents, ... Vous remarquez donc que, vous aussi, vous pouvez apporter votre petite pierre à l'édifice : toute information, même si elle paraît anodine, peut se révéler utile.

Si, d'un autre côté, vous souhaitez garder les originaux de vos documents, sachez que même une photocopie peut convenir. Des anecdotes contées par nos « Anciens » et dont vous avez le souvenir peuvent aussi être fichtrement passionnantes.

Voilà, l'idée est lancée et si, vous aussi, vous « mordez à l'hameçon », nous pourrions ensemble faire quelque chose de très intéressant.

Plus d'infos auprès de :

- Bernard GAULE, 41, rue du Centre à Villers-la-Loue
Tel. 063/57.96.40 ou 0495/92.38.09 – Courriel : b.gaule@skynet.be
- Philippe BRODDELEZ, 24, rue Transversale à Robelmont
Tél. 063/58.17.58

Ce projet étant organisé en partenariat avec la commune de Meix-devant-Virton, vous pouvez également vous faire connaître auprès de Pascal FRANCOIS, Bourgmestre.



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE (CPAS)

Rue de Gérouville, 5 (1^{er} ét.)
6769 Meix-devant-Virton

Tél. : 063/58.15.52
Fax : 063/58.18.72

PERMANENCES

Service social

Le lundi de 14 h à 16 h
Le mardi de 9 h à 11 h 30
Le mercredi de 14 h à 16 h
Le jeudi de 9 h à 11 h 30

Service de médiation de dettes

Le mercredi de 9 h à 11 h 30

En dehors de ces heures, sur rendez-vous.
Fermeture totale du CPAS le vendredi !

PERSONNEL

Secrétaire :

Benjamin TOUSSAINT
benjamin.toussaint@gmail.com

Assistants sociales :

Stéphanie ADAM
stephanie.adam@publilink.be
Valentine UWIZEYIMANA
valentine.uwizeyimana@publilink.be

Titres-services

(nettoyage, lessive, repassage, ...
chez des privés) :

Patricia CORNET
Sabrina DELPORTE
Angélique FICHANT
Marie-Line HAYERTZ
Anne LEJEUNE
Sandrine SWIDERSKI

ANIMATION SOCIOCULTURELLE

(stages, ateliers, expositions,
soutien aux associations ...)

Rue de Gérouville, 5 (1^{er} ét.)
6769 Meix-devant-Virton

Tél. : 063/57.80.51
GSM : 0494/44.87.88

PERMANENCES

Le lundi de 9 h à 16 h et
le jeudi sur rendez-vous

PERSONNEL

Animatrice socioculturelle :

Elodie THEMELIN
elodie.ccr@gmail.com

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

(garderies, cantines, plaine, ...)

Rue de Gérouville, 5 (1^{er} ét.)
6769 Meix-devant-Virton
Tél. : 063/57.80.51
GSM : 0498/16.43.59

PERMANENCES

Le lundi et le mardi de 9 h à 12 h
et de 13 h à 16 h
Le mercredi de 9 h à 12 h

PERSONNEL

Coordinateur de l'Accueil :

Nathalie MORETTE
nathalie.morette@hotmail.be

Accueillants extrascolaires :

Martine ALLARD
Pascal BAETSLE
Séverine CATOT
Sandrine GATEZ



sport

budget

culture

enseignement

jeunesse

police

emploi

travaux

environnement

information

Le "Petit musée de Robelmont"

14-18
100 ANS DE LA GUERRE MONDIALE 1914-1918

Musée consacré à la Guerre 14-18 et à l'histoire militaire de 1545 à nos jours.

Où nous trouver?
Rue transversale n°24,
B-6769 Robelmont
A 5km de Virton en direction d'Étalle.

Visites
Uniquement sur rendez-vous et maximum 3 personnes à la fois.
Mr Philippe Broddez
après 18h au 0032(0)63/58 17 58
petitsoldatvert.skyrock.com

avec la collaboration du **S.A. VIRTON** - Centre d'histoire L. Vellinckx, Virton

Photo de couverture : (cérémonie du 7 décembre) : mise à l'honneur de FX Ferot, Champion de Belgique à l'épée, et de Adelin Maréchal, boucher lauréat du travail. (Photo de JJVDE)

PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL

Nous rappelons aux différents acteurs de l'entité qu'il vous est possible de faire part de vos activités (agenda, compte-rendu, photos) dans le prochain bulletin communal (sortie prévue fin juin). Pour ce faire, vos communiqués doivent impérativement nous parvenir pour le 15 mai 2014 !

(Rens. : 0478/52.47.41 WEKHUIZEN Michaël,
michael.wekhuizen@hotmail.com)

commune de Meix-devant-Virton

bulletin communal